VILLE DE

Chaumes en-Retz

DOSSIER SPÉCIAL

Mobilités douces

P. 22

Aménagements vélo

VéloBus

École Charles Perraut, vainqueur du Trophée des écoles

9 juin – Kermesse de l'école Sainte-Marie

22 juin – Fête de l'école Charles Perrault

29 juin – Fête de l'école Armelle Chevalier

Préparation à la fête de l'école Jean Monnet

29 juin – Fête de l'école Sainte-Victoire

30 juin – Kermesse de l'école Notre-Dame

p. 3 ÉDITO

p. 4 CONSEIL MUNICIPAL

p. 8 VIE MUNICIPALE

p. 21 C'EST NOUVEAU !

p. 22 DOSSIER SPÉCIAL

p. 28 VIE ASSOCIATIVE

p. 37 AGENDA

p. 38 SENIORS

p. 40 NUMÉROS UTILES

CHAUMES-EN-RETZ n° 15, bulletin municipal de septembre 2019 – Directeur de la publication : Georges LECLÈVE – Rédactrices en chef : Catherine DEBEAULIEU, Karine FOUQUET – Conception et mise en page : Bénédicte FLOURIOT, Chaumes-en-Retz – Impression en 3400 exemplaires : Imprimerie NEWDIFF, Saint-Hilaire-de-Chaléons – Couverture : CDC Conseils, avenue Arthus-Princé, vue du projet vers le bourg.

Chère Calmétienne, cher Calmétien,

Vous avez entre vos mains et sous vos yeux le nouveau magazine municipal. C'est pour moi un honneur de m'adresser directement à chacun d'entre vous.

Comme vous l'entendez chaque jour dans les divers médias, notre monde change. L'évolution climatique va considérablement revisiter nos modèles de développement de ces cinquante dernières années.

Comment nous y préparer ? Comment devenir acteurs de ces changements à mettre en place ?

Les élus de votre conseil municipal s'inquiètent de ces évolutions climatiques. Afin de s'inscrire dans une nouvelle démarche, les bâtiments des écoles Armelle Chevalier, Jean Monnet et la salle des sports de la Pacauderie devraient être équipés de panneaux photovoltaïques, la halle-raquettes en sera munie, le futur collège répondra aux nouvelles normes et devra être neutre pour l'environnement.

Les objectifs à atteindre en 2050 sont exigeants mais pas impossibles à réaliser. Quels sont les changements à mettre en œuvre :

– revoir l'ensemble de nos mobilités, les rendre beaucoup moins polluantes ;
– rendre nos habitations neutres, en les isolant et en les équipant de solutions innovantes (panneaux photovoltaïques, limiteurs de consommation d'eau…) ;
– maîtriser l'imperméabilisation des sols en favorisant le stockage de l'eau ;
– garantir la qualité de l'eau, en améliorant le traitement des eaux usées, en éliminant les intrants chimiques.

Ces grands chantiers, pour se réaliser, devront être partagés par tous.

Chacun, à son niveau, peut être acteur de ces changements. Mais ensemble, il sera plus facile de conduire cette grande mutation. La mise en place de lieux d'échanges pour une participation active de tous les citoyens devra s'instaurer.

Le monde change, soyons acteurs de ce bouleversement.

Georges Leclève, maire

SÉANCE DU 21 MAI 2019

CESSION D'UNE COPROPRIÉTÉ SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION F N° 1477, SECTEUR DE CHÉMÉRÉ

La commune souhaite céder à M. Agus Samuel les parties communes de la copropriété, sise 3 et 3 *bis* avenue Arthus-Princé, de la parcelle 040 F n° 1477 représentant un préau et une véranda avec w.-c. d'une contenance d'environ 20 m² (bâtiment E, lot 4).

En effet, la commune est propriétaire des lots 1, 2, 3, et 6 qui représentent des commerces, bureau et un locatif. M. Agus Samuel est propriétaire des lots 5 et 7 représentant son appartement et sa cave. Le bâtiment E (préau et véranda avec w.-c.), représentant les parties communes de la copropriété, servait d'exutoire anciennement mais ne présente plus d'intérêt pour la commune.

Le service des Domaines a, par lettre du 29/04/19, estimé ce bien à 2 600 €.

Le conseil municipal décide la vente à M. Agus Samuel des parties dont elle est copropriétaire de l'immeuble cadastré section F n° 1477, ceci au prix de 2 000 €.

AVIS SUR LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le SYDELA a réalisé, à la demande de la commune, quatre pré-études d'opportunité solaire sur le patrimoine bâti de la collectivité, à savoir pour les groupes scolaires Jean Monnet et Armelle Chevalier, pour la salle des sports de La Pacauderie et pour la future salle de raquettes.

Ces pré-études, présentées aux conseillers municipaux, concluent à l'intérêt d'installer sur ces quatre sites une installation photovoltaïque.

Le maire propose au conseil municipal de délibérer pour bénéficier de ce dispositif et réaliser une étude de faisabilité sur les bâtiments suivants : groupe scolaire Jean Monnet, groupe scolaire Armelle Chevalier, salle des sports de La Pacauderie et future salle de raquettes.

Le coût pour les quatre prestations s'élève à environ 8 100 € TTC.

Le conseil municipal décide, par 34 voix pour et 1 abstention, de bénéficier de l'accord-cadre à bons de commande « études de faisabilité photovoltaïque » du SYDELA pour les bâtiments mentionnés ci-dessus.

PRESBYTÈRE DE CHÉMÉRÉ

La commune envisage de confier à Loire-Atlantique développement Société publique locale (LAD SPL), en partenariat avec le CAUE de Loire-Atlantique :

- une mission d'analyse et d'accompagnement foncier pour consolider les données foncières en confirmant propriété, servitude et/ou droit de passage et usages du bien, déterminer le prix de l'ensemble bâti et assister la commune dans la démarche de négociation avec le propriétaire ;
- une réflexion patrimoniale, urbaine et de potentiels usages du site et de la salle paroissiale.

Le coût de cette prestation est de 5 500 € HT pour la LED SELA, plus 4 300 € HT pour le CAUE.

Le conseil municipal affirme son intérêt pour cette étude.

QUESTIONS DIVERSES

Différentes actions seront mises en place pour commémorer le 75e anniversaire de la libération de la « Poche Sud » le week-end du 10 mai 2020. Un comité de pilotage est constitué : MM. Crom, Debeaulieu, Gardelle et Grellier.

Le maire présente aux conseillers l'avant-projet relatif à la restructuration du centre-bourg de Chéméré. L'estimation des travaux est de 420 000 € HT pour les espaces publics. Le conseil municipal valide le dossier.

M. Malhomme souligne l'intérêt de la mise en place de plots visant à sécuriser la piste cyclable la place du Relais.

Un aménagement provisoire devrait être implanté au carrefour avenue Arthus-Princé/allée des Pierres rousses/rue du Brandais.

Madame Evin dit que les aménagements routiers réalisés à Haute-Perche sont source de polémique. Certains problèmes persistent surtout si la vitesse dans cette zone 30 n'est pas respectée. Le conseil départemental est interpellé et des mesures complémentaires pour améliorer la sécurité seront prises.

SÉANCE DU 2 JUILLET 2019

ACHAT DE PARCELLES DANS LA CARRIÈRE DES CHAUMES

L'espace d'environ 9 hectares constituant les carrières des Chaumes, dont la moitié appartient à la commune, a une forte valeur patrimoniale (faune, flore, archéologie) qui, aujourd'hui, est menacée. C'est pourquoi les propriétaires privés ont été contactés pour les inciter à vendre des terrains à la commune.

Dans ce cadre, ont accepté à réaliser ces mutations :

– les consorts Blondeau/Gravouille pour les parcelles cadastrées K 884 - L 53 - L 52 - L 51 d'une superficie respective de 2 775 - 3 258 - 9 227 et 2 126 m² ;
– les consorts Charteau pour les parcelles cadastrées K 883 - K 879 d'une superficie respective de 746 et 6 894 m² ;
– les consorts Savary pour les parcelles cadastrées L 42 - L 71 d'une superficie respective de 3 570 et 2 400 m².

Le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles susmentionnées, au prix de 0,20 € le m², considérant l'intérêt écologique de ce secteur.

DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UN TERRAIN RUE DE BOURGNEUF

Dans le cadre de l'installation future de la boulangerie place du Relais, la commune cédera des terrains qui appartiennent à son domaine privé. Il apparaît également que, pour aligner les futures constructions, environ 3 m² de la parcelle cadastrée section AC n° 741, sise 2 rue de Bourgneuf, pourraient être vendus.

Le conseil municipal décide de désaffecter et de déclasser environ 3 m² de la parcelle cadastrée section AC numéro 741p.

CRÉATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD) ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Le maire précise que, par arrêté préfectoral du 26 décembre 2018, la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz s'est vu confier, dans le cadre de ses compétences obligatoires en matière de politique de la ville, « l'animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que les dispositifs locaux de prévention de la délinquance ».

Cette compétence rend obligatoire la création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), sauf opposition d'une ou plusieurs communes représentant au moins la moitié de la population totale concernée.

Le maire propose à l'assemblée de bien vouloir approuver le projet de création d'un CISPD et la participation de la commune en désignant un membre du conseil municipal comme représentant.

Le conseil municipal approuve le projet de création d'un CISPD et désigne Mme Karine Halgand pour y siéger.

TARIFS DE LOCATION POUR DES IMMEUBLES COMMUNAUX

Suite aux propositions des différentes commissions municipales, il est proposé au conseil municipal de voter les tarifs suivants :

– salle « Maison du Pays'Âges » :
  - 1 jour (9 h-22 h), personnes âgées de plus de 60 ans et personnes ayant un handicap habitant impasse des Papillons et rue de la Blanche : gratuité,
  - autres Calmétiens de plus de 60 ans : 130 €,
  - caution en cas de dégradations éventuelles : 500 €,
  - caution en cas de ménage non fait : 200 €,
  - caution en cas de tri sélectif non réalisé : 50 € ;
– immeubles communaux divers :
  - maison, T4 de 70 m², 4 impasse du Parc de loisirs : 400 €/mois, caution : 1 mois,
  - maison avec véranda, garage et bâtiments annexes, T4 de 92 m², 14 rue de Pornic, 700 €/mois, caution : 1 mois,
  - hangar, 1re partie d'environ 100 m², 5 rue de Saint-Cyr, 200 €/mois, caution : 1 mois.

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs municipaux tels que présentés.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Sabrina Pennetier demande où en est l'abribus du Pas de la Haie. Mme Karine Fouquet répond qu'un devis est en cours pour le remplacer.

M. Pierre Mallard évoque des soucis de sécurité et de circulation dans le secteur de la Boizonnière. Mme Michèle Poneau corrobore ce point par d'autres exemples.

Mme Céline Évin, M. Jean-Luc Sorin et Mme Nathalie Morice soulignent la nécessité de revoir de nombreux marquages et signalisation de sécurité.

SECONDE ACTION DU CME : RANDO-VÉLO DU 1er JUIN 2019

Les enfants du CME ont organisé la 5e rando-vélo, dont l'objectif était de faire découvrir des lieux remarquables de la commune tout en pédalant. C'est ainsi que les participants, 35 enfants et 23 adultes, ont pu découvrir ou redécouvrir le château de Princé, les îles enchantées, le château de la Meule.

Compte tenu de la chaleur, la pause a été très appréciée et après le pique-nique, dans le parc situé près du plan d'eau, sur le secteur de La Sicaudais, les enfants ont profité des différents jeux. En début d'après-midi, le groupe est remonté à vélo, en passant par les bosses de Saint-Anne.

26 JUIN 2019 : VISITE DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Le Conseil Municipal des Enfants a visité l'Hôtel du Département le 26 juin 2019. Une animation leur a été proposée au sein de l'hémicycle, un projet autour d'une maison éclusière leur a été présenté, et tout comme les élus départementaux adultes, les enfants ont pu voter. Nos jeunes élus ont posé des questions pertinentes. Ensuite une visite de l'exposition sur « Nous et les autres, des préjugés au racisme » a eu lieu.

TEMPS CONVIVIAL DANS LE PARC DE CHÉMÉRÉ

Après notre expédition sur Nantes, un temps convivial a été organisé dans le parc de Chéméré, où les enfants ont pu savourer un délicieux pique-nique équilibré tout en passant un bon moment !

ÉTAT CIVIL

Naissances : **02/06/2019** : BOUHIER Marius, **03/06/2019** : LENENDRE Alaïa, **07/06/2019** : TESSIER Ambre, **13/06/2019** : ROUSSEAU MAYLIE, **14/06/2019** : FAVREAU Devon, **23/06/2019** : GOUY Maël, **25/06/2019** : HAMBIE Eloïse, **16/07/2019** : BOURREAU Mathis, **18/07/2019** : CABEL Emmy, **23/07/2019** : BICHON Thylio, **26/07/2019** : THIBAULT Kayden, **31/07/2019** : GERAY Gaspard, **05/08/2019** : ROUX Malone, **09/08/2019** : GOUY BERNIER Lucas, **20/08/2019** : SÉGUIN Luca, **20/08/2019** : DROUET Apolline.

Mariages : **31/05/2019** : GAUTHIER Samantha et PINSON Bastien, **31/05/2019** : BOURSICOT Cindy et LANDREAU Christophe, **15/06/2019** : DE BODARD DE LA JACOPIÈRE Olivia et MARCUEŸZ Charles-Antoine, **22/06/2019** : CASSEGRAIN Béatrice et GAUTIER Jean-Charles, **22/06/2019** : MOIRE Yannique et LUCAS Cédric, **29/06/2019** : PIAU Justine et GUITTET Benjamin, **06/07/2019** : L'HERMITTE Nelly et HARDY Romuald, **13/07/2019** : MOIGNEAU Myriam et MARCHAND David, **16/07/2019** : FLEURY Catherine et BRANDT Didier, **19/07/2019** : FLOHIC Stéphanie et BOINAUD Fabrice, **20/07/2019** : NTSAME-NGUEMA Germaine et BOURREAU Yves, **09/08/2019** : MORICEAU Mireille et THOMAZEAU Gaëtan, **16/08/2019** : LEDUC Élodie et GOUBIN Loïc, **24/08/2019** : MASCHI Séverine et CLAVIER Ludovic, **24/08/2019** : PRIN Lorelei et AMELINE Ruddy.

Décès : **21/05/2019** : GRIMAUD Patrick (A), **27/05/2019** : CHAUVET Julien (C), **28/05/2019** : GINEAU Joseph (A), **07/06/2019** : GILBERT-COLLET Monique (A), **11/06/2019** : ANDRIAMBOAVONJY Bodohanta (A), **17/06/2019** : BRÉAU Bernard (A), **03/07/2019** : MALASSIS Paul (A), **10/07/2019** : CORBÉ Michel (A), **16/07/2019** : CHUREAU Paule (C), **25/07/2019** : DALMAS André (A), **17/08/2019** : VISONNEAU Odette, ép. RENAUDINEAU (A).

PRÊT À ACCUEILLIR VOTRE ENFANT ?

Démarches, droits, modes de garde… Vous vous posez des questions ? Nous vous aidons à y voir plus clair.

Réunion d'information CAF le vendredi 27 septembre et vendredi 20 décembre de 14 h à 16 h 30, locaux de la communauté de communes, 60/64 impasse du Vigneau à Sainte-Pazanne.

Inscription huit jours avant sur le formulaire en ligne : www.caf.fr
ou au 02 53 55 17 02.

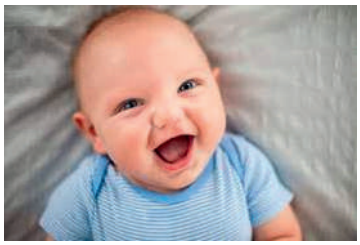

LA SEMAINE DES SÉNIORS
du 5 au 11 octobre 2019

Envie de rencontres et d'échanges avec les aînés de la commune ? De partager leurs histoires et la vôtre ? Venez participer à toutes les animations proposées durant cette semaine : un après-midi d'animation à la salle Ellipse, une rencontre avec les enfants de l'accueil de loisirs, un spectacle pour se questionner sur la place de nos "séniors"...

INFOS / INSCRIPTIONS : evs-chemere@laposte.net • 02 40 82 70 24
evs@aarpro.org • 07 69 42 21 77

REPAS DES ANCIENS 2019

Cette année le repas des anciens aura lieu samedi 5 octobre 2019 à partir de 12 h 30 à la salle Ellipse.

Rappel des conditions de participation : vous avez 75 ans ou plus dans l'année civile ; vous habitez Chaumes-en-Retz et êtes inscrit·e sur les listes électorales.

Vous pouvez donc participer au repas offert par la municipalité et recevrez directement chez vous l'invitation avec le coupon-réponse à renvoyer à la mairie. Si vous êtes nouvel arrivant ou pas encore inscrit sur les listes électorales, faites-vous connaître auprès de l'accueil des mairies de la commune au 02 40 21 30 11 ou au 02 40 21 30 22 le plus rapidement possible. Si votre conjoint n'a pas 75 ans mais souhaite participer au repas, une participation financière de 25 € lui sera alors demandée. Si vous avez besoin d'un transport, nous viendrons vous chercher.

Pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne veulent participer au repas, un colis de Noël leur sera distribué en fin d'année.

Nous vous souhaitons nombreux pour cette journée tant attendue par tous.

SEMAINE DES SOLIDARITÉS DU 28 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

La dernière semaine de septembre sera placée sous le signe des solidarités dans la ville de Chaumes-en-Retz.

Les deux EVS d'Arthon Animation Rurale et de l'AFR de Chéméré, accompagnés par la mairie, vous proposent une semaine d'animations pour « prendre le pouls » de la vie sociale et culturelle de votre ville. À la sortie de l'école, sur les parkings des commerces, sur les marchés de producteurs, les bénévoles et salariés des deux associations viendront à votre rencontre. Plusieurs ateliers vous seront proposés : photomatons, cartons accrochés, etc., vous pourrez, les enfants comme les adultes, des plus jeunes aux plus âgés, raconter ce qui vous plaît le plus dans votre ville et exprimer vos souhaits pour la suite.

Grâce à ces discussions passionnées entre habitants, les deux EVS pourront faire l'inventaire de vos envies d'animations, de festivals, de solidarité, de lieux pour se rencontrer et refaire le monde…

Venez avec toutes vos idées pour construire les animations de demain.

TEMPS FORTS DE LA COMMUNE

Fête du parc le 8 juin 2019

La 22e édition de la fête du parc a encore une fois ravi petits et grands cette année. Malgré une fréquentation en baisse, sûrement due aux caprices de la météo la veille, les associations calmétiennes ont une nouvelle fois su accueillir la population sur le toujours apprécié site du parc de Chéméré.

Les nombreuses animations proposées l'après-midi ont permis aux visiteurs de passer une agréable journée. Elle s'est terminée par le dîner-spectacle animé encore une fois parfaitement par l'orchestre Oasis.

Un magnifique feu d'artifice, offert par la mairie de Chaumes-en-Retz, a clôturé cette journée empreinte de convivialité et de bien vivre ensemble. Un grand merci à l'équipe municipale et à toutes les associations qui ont permis que cette journée soit à nouveau réussie.

Rendez-vous l'année prochaine.

Rosalie Méli-Mélodies et calèche de l'étrier Picotin

Baptême moto avec les Joe Bar

Stand maquillage pour les enfants

Dîner champêtre

Spectacle animé par le groupe Oasis

Relais de la musique le 6 juillet 2019 : groove et rockabilly pour la fête de l'Étoile

Le samedi 6 juillet, rendez-vous a été donné par l'association Étoile Arthonnaise pour sa fête annuelle sur la place du Relais. Les bénévoles ont accueilli un groupe nouvellement formé, BF7, composé de six musiciens et une chanteuse. Les fondamentaux étaient bien là pour être ensemble dans le groove : basse funk ondulante, batterie régulière, un clavier et un guitariste à l'aise en appogiatures jazz, les timbres mêlés sax trompette et une chanteuse arrivée récemment complète le groupe. Ambiance rockabilly en deuxième partie de soirée avec la chanteuse Mistiti, pornicaise depuis 12 ans, (ex Bérurier Noir, Magical Mystery PunX, Trouble Juice) et ses trois musiciens qui ont interprété avec énergie et talent, du swing et du rockabilly. Le groupe a interprété son répertoire des années 1950-1960 avec reprises et compositions. La soirée s'est achevée avec un disc jockey mais c'est très timidement que les danseuses et danseurs ont évolué sur la piste de danse. L'Étoile Arthonnaise remercie tous les bénévoles et la municipalité pour l'aide apportée à l'organisation de la fête.

Le groupe Silver Jett et la chanteuse Mistiti

Les bénévoles durant les préparatifs de l'après-midi

Initiation au quad

Jeu d'adresse mêlant le basket et un tractopelle

Fête du village de Haute-Perche le 21 juillet 2019

Pour sa 54e édition, la fête de Haute-Perche a proposé toute la journée diverses animations près du canal.

La journée a débuté avec des circuits de randonnées et de VTT qui ont accueilli 570 participants.

L'après-midi, les animations et jeux proposés par les bénévoles ont eu beaucoup de succès. Les visiteurs ont eu le choix entre jeu du bouche-bouteille, palets, circuit en quad, structure gonflable…

Les moules-frites et les grillades, servies avec efficacité, ont régalé quelque 950 convives. La soirée s'est poursuivie avec un bal populaire et un feu d'artifice a clôturé cette soirée en beauté.

Jeu de palets

PERMANENCE VACCINATION 2019 SUR CHAUMES

Nos deux cabinets infirmiers se sont concertés cette année pour vous proposer des créneaux horaires larges :

– le mardi de 17 h 45 à 18 h 30, du 22 octobre au 7 janvier, sauf les 24 et 31 décembre, au cabinet infirmier, 8 rue de Nantes, 06 79 08 09 12 ;

– le jeudi de 16 h 30 à 17 h, du 24 octobre au 19 décembre, au cabinet infirmier, 20 rue des Écoliers, 09 81 11 30 08 ou 06 61 89 33 06.

Munissez-vous de votre vaccin, de votre carte Vitale et de votre attestation.

STOP aux virus de la grippe

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI GRIPPALE 2019-2020

Le centre de santé de Sainte-Pazanne se mobilise pour la campagne de vaccination 2019-2020 contre la grippe saisonnière. Plusieurs permanences seront organisées au sein du pays de Retz :

– Port-Saint-Père, la vaccination se déroulera les 4 et 18 novembre de 9 h 30 à 12 h 30 au bureau des permanences de la mairie (13 rue de Pornic) ;

– Saint-Hilaire-de-Chaléons, les 13 et 28 novembre de 9 h 30 à 12 h 30 au pôle associatif (2 rue du Clos Paulet) ;

– Chaumes-en-Retz, les 15 et 27 novembre de 9 h 30 à 12 h 30 ainsi que tous les lundis-mercredis-vendredis de 11 h 45 à 12 heures au local des permanences (1 avenue Arthus-Princé) ;

– Sainte-Pazanne, les 8 et 22 novembre ainsi que le 6 décembre de 9 h 30 à 12 h 30 au centre de santé (16 avenue du Général de Gaulle) en complément des permanences journalières de 17 h à 17 h 30 toute l'année.

Nous vous attendons nombreux pour cette mobilisation, et restons disponibles pour toute information complémentaire.

Centre de santé de Sainte-Pazanne

16 Avenue du Général de Gaulle, 44680 Sainte-Pazanne, secrétariat : 02-40-02-47-79.

ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

La mairie souhaite attirer la vigilance des Calmétien·ne·s qui peuvent être démarché·e·s par des personnes malintentionnées se faisant passer pour des artisans. Attention, il s'agit de démarcheurs frauduleux ! Vigilance également vis-à-vis des personnes abusant de la gentillesse des habitants pour solliciter un service (accès aux toilettes d'un domicile) !

Quelques mesures simples de prudence peuvent être appliquées en cas de doute :

– demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle ;

– ne laissez personne entrer au sein de votre domicile ;

– en cas de doute, nous vous remercions de signaler immédiatement l'incident à la gendarmerie en appelant le 17 (pensez à noter la plaque d'immatriculation et le maximum de renseignements pour que les forces de l'ordre puissent intervenir dans un délai rapide).

Soyons tous vigilants !

PARTICIPATION CITOYENNE

Dans la perspective de la signature d'une convention de participation citoyenne entre la gendarmerie nationale et la commune de Chaumes-en-Retz, notre garde champêtre recense les habitant·e·s souhaitant être référent·e·s de secteur… Plus nous aurons de Calmétien·ne·s référencé·e·s, plus il y aura d'attitudes solidaires et vigilantes, et moins il y aura de cambriolages et d'incivilités !

Si vous souhaitez vous inscrire dans ce dispositif ou avez des questions relatives à cette mission, venez-vous faire connaître aux accueils des mairies.

Réunion publique du 24 juin

DÉPART EN RETRAITE DE CHANTAL LORTHIOIS

Agent administratif depuis plus de 20 ans au service de notre collectivité, Chantal Lorthiois a fait valoir ses droits à la retraite.

Merci Chantal pour tout le travail accompli!

NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Madeline Dupin (à gauche sur la photo) :

– née le 8 octobre 1996 (23 ans) habite la commune depuis toujours (secteur Arthon en Retz depuis la naissance, déménagement sur le secteur de Chéméré en décembre 2018) ;
– loisirs : course à pied, sorties entre amis, famille ;
– a travaillé 3 ans dans le secteur privé (hôtesse de caisse, vendeuse en prêt-à-porter/chaussures, usine) ;
– a travaillé 2 ans dans le secteur public (agent administratif), depuis le 26 septembre 2018, accueil et agence postale de Chéméré + service communication (stagiaire depuis le 1er avril 2019).

Suzy Riot (à droite sur la photo) :

– née le 14 novembre 1976 (42 ans), habite les Moutiers-en-Retz et prochainement sur notre commune ;
– maman de 2 enfants (17 ans et 16 mois) ;
– loisirs : jardinage, balade à vélo ;
– a travaillé 18 ans dans le secteur privé (hôtesse d'accueil, secrétaire de gestion, commerciale et direction) ;
– a travaillé 3 ans dans le secteur public (animatrice dans un centre d'accueil et de loisirs [1 an ½] et agent d'accueil en mairie au service de l'état civil depuis 1 an ½) ;
– en remplacement (congé maternité de Florianne Evain [au centre de la photo]) depuis le 1er juillet au service urbanisme via le centre de gestion de Loire-Atlantique.

Alexandre Massy (à gauche sur la photo) :

– né le 10 mai 1974, Alexandre Massy est notre nouveau directeur général des services (DGS). Originaire du Nord Picardie, il occupait, précédemment le poste de DGS à Bar-sur-Loup, dans les Alpes-Maritimes. À Chaumes-en-Retz, il succède à Jean-Marc Lorthiois (à droite sur la photo), arrivé le 1er janvier 1992 ;
– diplômé de management en ressources humaines, Alexandre Massy a travaillé 7 ans dans le privé avant de rejoindre la fonction publique en 2004. C'est son quatrième poste de DGS ;
– papa de 2 enfants, âgés de 17 et 15 ans ;
– loisirs : moto, pétanque, la nature ;
– pompier volontaire.

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE L'ÂGISME

En confiant une mission contre « l'âgisme » à la députée de Loire-Atlantique, Audrey Dufeu Schubert, le Premier ministre marque la volonté de ce gouvernement « à travailler à une nouvelle représentation des personnes âgées ».

Vaste programme car un changement de regard ne se décrète pas. La représentation du grand âge souffre en effet dans notre société d'une forme de « racisme de l'âge », parce que la vieillesse et ses corollaires, la dépendance et la mort, font peur.

Ce constat, nous l'avons dressé il y a déjà quelques années avec les élus de Chaumes-en-Retz et de Chauvé. Nous l'avions appelé « défi du vieillissement », avec trois principaux objectifs : créer des logements adaptés en centre-bourg, faciliter les déplacements et offrir davantage d'animations.

Les villages retraite des deux communes donnent pleine satisfaction à leurs locataires. Mais d'autres formes de logements inclusifs seront probablement à créer pour compléter l'offre de logements adaptés.

La mobilité reste un besoin difficile à satisfaire. Les Retz chauffeurs et le service Lila sont une bonne réponse, mais incomplète, imposant de réfléchir à de nouvelles solidarités pour les déplacements.

Et qu'en est-il de l'animation des personnes âgées vivant à domicile ? La commune de Chaumes-en-Retz l'expérimente avec succès depuis un an, avec Damien Mellerin, animateur de la résidence Saint-Joseph, mis à disposition le mercredi. Pour l'essentiel, il propose une variété d'animations, en complément de celles qui existent, et organise des visites à domicile par de nombreux bénévoles.

Toutes ces actions – nous pourrions y ajouter les petites marches Monalisa – sont un bon exemple de partenariat entre la résidence et la municipalité pour aider nos aînés à bien vieillir chez eux.

Et bien d'autres actions seront à mener pour faire bonne place aux personnes âgées, pour qu'elles se sentent utiles le plus longtemps possible, et pour qu'elles aient de la compagnie et de la sérénité jusqu'au terme de leur vie.

Vaste chantier auquel l'association Saint-Joseph souhaite contribuer, en complément des services d'aide à domicile et de la municipalité ; car le respect et l'assistance à nos aînés est en définitive l'affaire de tous.

L'association Résidence Saint-Joseph

MARCHÉS

Depuis plusieurs années, deux marchés s'offrent à vous sur notre commune :
– le mardi matin, parvis de l'église Saint Jean-Baptiste de 9 h à 12 h ;
– le vendredi soir, place du Relais de 17 h à 20 h.
N'hésitez pas à leur rendre visite pour acheter des produits de qualité et locaux !

Marché du mardi matin : 9 h-12 h	
Commerçants	**Activité**
Julien et Karine / Au Faisan de Retz	Charcuterie
Jérémy Levacher	Primeur bio
Claire Diotel / Comptoir Ethic	Produits non périssables bios

Marché du vendredi soir : 17 h-20 h	
Commerçants	**Activité**
Julien et Karine / Au Faisan de Retz	Charcuterie
Sébastien Aulanier	Fromages
Jérémy Levacher	Primeur bio
Pierrick Gadebois	Pizzas
Mickaël Riflet / Plats gourmands	Crêpes, galettes, plats cuisinés
Stéphane Benesville / Mr Olive	Olives, tapenades…
Thomas Morice / Food truck On Chico's Road	Américains, burgers, sandwichs, salades
Anicia Marchand / Le Champ des oiseaux	Poulets, volailles bios
Vadim Allouche / Les Ruchers des Halbrans	Miel
Claire Diotel / Comptoir Ethic	Produits non périssables bios

ATTENTION FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le 2 novembre, seules la mairie annexe et l'agence postale de Chéméré seront ouvertes (mairie principale et agence postale de La Sicaudais fermées).

HORAIRES DES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

– Secteur Arthon en Retz : 10 h 45 ;
– secteur La Sicaudais : 11 h en mairie ;
– secteur Chéméré : 11 h 15 place de l'église.

ÉCOLE SAINTE-VICTOIRE

Pendant cette période, les élèves de l'école ont approfondi leurs connaissances concernant les métiers. Ils se sont appuyés sur les témoignages des parents volontaires (un grand merci à eux) venus exposer leurs métiers dans la classe des CE-CM. Ils ont ainsi pu classer les métiers en thèmes comme par exemple : les métiers qui soignent ou qui protègent, les métiers qui nourrissent, les métiers qui créent ou qui réparent, les métiers qui font rêver…

Ils ont également profité d'une sortie au Port du Bec, à Bouin, pour appréhender les métiers de la mer : paludier, pêcheur, ostréiculteur…

Afin de clôturer l'année, les enseignantes ont proposé aux enfants de préparer une surprise qui n'avait pas lieu dans l'école jusqu'à maintenant : un spectacle de fin d'année.

Tous ont été enthousiastes : ils se sont beaucoup investis dans l'écriture du spectacle, la mise en scène, les décors, costumes et accessoires et bien sûr les danses.

Le thème du spectacle était « Quand je serai grand, je serai… », ce qui a permis aux élèves de réinvestir tout ce qu'ils avaient appris sur les métiers.

Ce spectacle offert aux familles lors la fête de l'été le 29 juin dernier a été un vrai succès. Tous les enfants ont hâte de réitérer l'expérience l'année prochaine.

Cette année, la rentrée a eu lieu le lundi 2 septembre, et les parents ont été accueillis par le café de rentrée offert par les parents de l'OGEC. Les horaires ne changent pas : 8 h 45-12 h 15 et 13 h 30-16 h 15, ouverture du portail 10 minutes avant le début des cours.

Pour tout renseignement et inscription, contactez Blandine Garnier au 02 40 21 16 00 ou par mail : ec.sicaudais.ste-victoire@ec44.fr, site : lasicaudaissaintevictoire.fr.

ÉCOLE CHARLES PERRAULT

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 2 septembre à 8h45.

Les élèves travailleront les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires de classe sont modifiés pour la rentrée : 8 h 45-12 h, 13 h 30-16 h 15, ouverture du portail à 8 h 35 le matin et 13 h 20 l'après-midi.

L'équipe enseignante reste stable : Mme Bonnier enseignera en maternelle, Mme Henry en CP/CE1 et Mme Guitteny en CE2/CM1/CM2.

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Notre école accueille cette année un effectif de 176 enfants. Il n'y a pas de changement dans l'équipe pédagogique.

ÉCOLE JEAN MONNET

En septembre, l'équipe éducative a accueilli :

- deux nouveaux enseignants dont Mme Monnet Pauline (TPS/PS), qui est présente un lundi sur deux et le jeudi ;
- une nouvelle ATSEM : Mme Henry Morgane, qui exerce tous les après-midi dans la classe de M. Grosdoigt.

L'école met en place les projets suivants :

- un projet « jardin » dans l'école avec la participation de tous les élèves. ;
- les élèves de la GS au CM2 bénéficient de séances de natation à la piscine de Sainte-Pazanne ;
- les élèves de CM1 et CM2 continuent de pratiquer l'activité voile ;
- les retraités bénévoles poursuivent leur intervention dans le cadre de « Lire et faire lire » pour la plus grande joie des enfants ;
- inscription des élèves de cycles 2 et 3 aux Jeunesses musicales de France (concert) qui aura lieu à Machecoul.

ÉCOLE ARMELLE CHEVALIER

Notre effectif pour la rentrée scolaire 2019 est de 214 élèves répartis dans 9 classes :

– TPS/PS/MS : Mme Houssier Christelle ;
– PS/MS : Mme Picard Garlonn ;
– GS/CE1 : Mme Coquenlorge Sandrine ;
– CP : Mme Deguine Céline ;
– CP : Mmes Denion Arsyssa Yveline et Corbier Maëva ;
– CE1 : Mme Valentino Aurélie ;
– CE2 : M. Cosnier Denis ;
– CM1 : Mme Bouin Géraldine ;
– CM2 : Mme Amouroux Hélène.

Nous remercions les familles qui ont participé à la rentrée échelonnée.

Nos projets pour cette nouvelle année scolaire 2019-2020 sont :

– cycle 1 : les petites bêtes de la forêt et de la mare, le monde animal et végétal : étude des milieux de vie, élevages ;
– cycle 2 : alimentation et goût ;
– cycles 2 et 3 : la ville : habitats, déplacement, moyens de transport, architecture, travail autour de la sécurité.

Deux projets pour le cycle 3 se feront en partenariat avec l'AFR :

– environnement et alimentation :
  - 1er atelier « connaissance de son environnement » : le potager,
  - 2e atelier autour des saisons,
  - 3e atelier autour de la flore local,
  - 4e atelier autour des fruits et légumes,
  - 5e atelier autour des besoins nutritionnels de notre corps,
  - 6e atelier autour des céréales et légumineuses ;
– informatique :
  - créer : diaporama/gazette,
  - comprendre,
  - critiquer,
  - autour de faits d'actualités : les écrans, les *fakes news*…

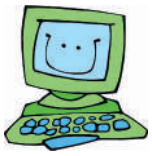

ÉCOLE NOTRE DAME

Lundi 2 septembre, nous avons accueilli 109 élèves, répartis dans 4 classes :

– PS/MS : Sandrine Dupont, Émilie Audion (décharge de direction le vendredi) et Amandine Allais (ASEM) ;
– GS/CP : Catherine Bourreau et Lydie Huet (ASEM) ;
– CE1/CE2 : Marie-Hélène Marion et Mélanie Lebreton (le lundi) ;
– CM1/CM2 : Damien Rabiller.

Les nouveaux élèves et nos deux nouvelles enseignantes ont été présentés à leurs camarades lors de notre première assemblée d'enfants le jour de la rentrée. C'est un moment important qui permet de rappeler les consignes d'utilisation des jeux de cour ainsi que les principales règles de vie de l'école.

Le règlement intérieur a également été lu dans les classes et a pu être discuté avant validation.

Les enfants ont pu découvrir de nouvelles structures de jeux qui ont été installées pendant l'été.

C'est un projet qui a été pris en charge par les parents d'élèves, grâce aux bénéfices réalisés lors des kermesses. Une vitalité nouvelle et un plus large panel d'activités enchanteront certainement petits et grands !

En ce qui concerne les projets, nous continuerons notre potager mais en nous intéressant de plus près aux « petites bêtes du jardin ».

Nous ferons du chant choral qui débutera plus tôt dans l'année, avec un petit spectacle au théâtre qui permettra aux parents de voir le travail réalisé dès la petite section.

Les CE1/CE2 s'initieront au théâtre d'improvisation.

Char à voile et voile seront à nouveau au programme des CM1/CM2 ainsi que le cross du collège et la visite d'une usine de recyclage des déchets en Vendée. Mais leur grand projet, c'est « la classe transplantée Auvergne » du mois de février prochain ! Elle est en projet depuis plus d'un an et les enfants sont ravis qu'elle se profile enfin sérieusement.

Les GS/CP et PS/MS travailleront et feront des sorties en lien avec la découverte des petites bêtes du jardin… laissons un peu de suspense sur les futures sorties…

Les séances de natation scolaire sont programmées de la GS au CM2 comme chaque année à la piscine de Sainte-Pazanne.

En lien avec le prêtre de la paroisse, nous célébrerons plusieurs fois cette année, et tout d'abord le jeudi 12 septembre.

Une belle et studieuse année se profile, animée d'un dynamisme sans cesse renouvelé !

Bonne rentrée 2019 !

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Plusieurs chantiers sont en cours ou vont commencer. En voici l'état des lieux :

– **restauration de l'église Saint Martin** : plusieurs tranches sont déjà réalisées. C'est maintenant le côté ouest qui est en cours de rénovation. Fin des travaux à l'été 2020 ;

– **agrandissement de la mairie principale**, prévu pour un emménagement dans la partie neuve fin juillet, les travaux ont pris du retard et se poursuivront au cours du 1er trimestre 2020 ;

(Plusieurs nouveaux chantiers vont s'ouvrir :

– **construction de la halle-raquettes** : les entreprises sont retenues, le chantier débutera en septembre 2019. Nous espérons une livraison juin 2020 ;

– **programme photovoltaïque** en 2020 : plusieurs bâtiments municipaux vont être équipés de panneaux photovoltaïques : les écoles Jean Monnet et Armelle Chevalier, ainsi que la halle-raquettes.

– **renouvellement de sources lumineuses** : le site de La Pacauderie a commencé ses améliorations : après l'éclairage de l'espace sportif, ce sont les vestiaires et les annexes où les luminaires sont en train d'être changés. Une large économie réalisée : la consommation actuelle est de 14 680 W contre une consommation espérée de 6 515 W. La consommation est donc divisée par plus de deux, et la durée de vie des luminaires est annoncée quintuplée par les fabricants. Un exemple à suivre dans nos habitations, à nous de jouer… Il faudrai bien étudier l'équipement en photovoltaïque car le surpoids occasionné nécessite de lourds investissements en renfort de charpente ;

– **l'aménagement de la rue de Pornic** : l'effacement de réseau est programmé en septembre 2019, suivra la reprise entière de cette rue avec la création de parcours de voies douces. Ces travaux conséquents demanderont la création d'une déviation par le Grand Fief. Nous demandons aux riverains beaucoup de patience et de compréhension ;

– **programme de voies douces** : les travaux d'aménagement et de mise en place des trois trajets de voies douces s'effectueront sur trois années. En premier lieu, c'est la voie des carrières rejoignant la rue de l'église à la croix de la Poitevinière et la voie douce le long de la déviation qui vont être réalisées. La partie de voirie et l'élargissement du pont à l'AFR seront réalisés en premier, normalement aux prochaines vacances de Toussaint. Le chantier rue Arthus-Princé, quant à lui, commencera par un effacement de réseaux, les travaux de voirie suivront. Déjà trois écluses provisoires sont installées. La vitesse est limitée à 50 km/h ;

– **aménagement d'un accueil en mairie annexe** : afin d'offrir un meilleur accueil, un espace regroupé va être créé, permettant de répondre aux demandes de renseignements et aux clients de la Poste. Ce sera aussi l'occasion de se mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Cet espace sera réaménagé au cours de l'année 2020 ;

Restauration de l'église Saint-Martin

Agrandissement de la mairie principale

Construction de la halle-raquettes

Aménagement d'un accueil en mairie annexe

Création d'un terrain synthétique

Aménagement de cases commerciales

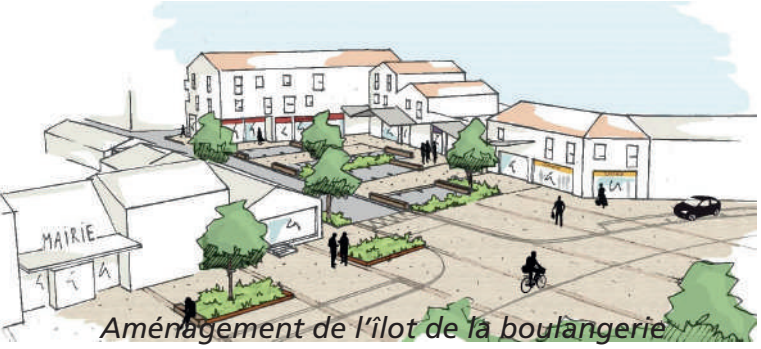

Aménagement de l'îlot de la boulangerie

– **création d'un terrain de football synthétique** : pour remplacer deux des terrains en herbe du stade des Chaumes, un terrain synthétique sera construit au stade de la Pacauderie, des aménagements divers suivront. Prévision d'aménagement au 2e trimestre 2020 ;
– **aménagement de cases commerciales** rue de Bourgneuf : achetés récemment à La Nantaise d'Habitation (LNH), les locaux prévus seront aménagés (architecte déjà choisi) pour accueillir deux commerces (cases déjà pourvues). La boulangerie « Aux pains Do'Retz » s'installera aussi en 2020, ce qui procurera à la commune un attrait de bourg commercial supplémentaire, en complément du marché et du changement d'enseigne du restaurant de cette place (voir article dans la rubrique C'est nouveau) ;
– **aménagement de l'îlot de la boulangerie**, rue de Saint-Hilaire : un ensemble sera construit comprenant 3 commerces et de l'habitat (9 logements). Le permis de construire est en cours d'instruction, la construction se fera à partir de janvier 2020, la préparation de la plateforme et la démolition des vieux bâtiments commenceront en septembre 2019, suivront les travaux de raccordement. Durée du chantier de septembre 2019 à juillet 2021 ;
– en ce qui concerne **le collège**, c'est le département qui en a la maîtrise. L'ouverture est programmée pour la rentrée de septembre 2024. Les travaux de construction commenceront deux ans avant, soit en 2022. Des fouilles archéologiques seront réalisées sur ce site préalablement.

À la demande des habitants, une réunion publique d'information sur le projet de collège sera organisée le jeudi 3 octobre 2019 à **20 h** à la **salle Ellipse**.

Georges Leclève, maire

TRAVAUX AU CIMETIÈRE DE LA SICAUDAIS

Dans la continuité des travaux engagés pour les cimetières communaux, celui de La Sicaudais n'échappe pas à au programme. À partir de la rentrée 2019, ces travaux se dérouleront en plusieurs étapes.

La situation de l'école juste en face amène beaucoup de circulation trois fois par jour et de stationnement sauvage sur les trottoirs. Le terrain devant le cimetière étant vacant et bien placé, la commune a décidé de créer quelques places de parking.

Travaux concernés :
– élargissement de l'entrée du terrain devant le cimetière pour la création du parking face à l'école ;
– mise en accessibilité, avec un enrobé dans le parking ;
– création d'une place PMR et déplacement du garage à vélos sur le côté droit du parking ;
– enrobé noir dans l'allée principale du cimetière ;
– enrobé beige autour du monument aux morts et réfection des peintures et gravures de celui-ci ;
– déplacement et remise en état de la croix qui cache le monument aux morts ;
– enherbement des allées secondaires et des inter-tombes ;
– déplacement du point d'eau et des containers à déchets ;
– embellissement du jardin du souvenir ;
– remise en peinture du portail.

Vous serez prévenus du commencement des travaux par voie d'affichage sur le panneau prévu pour cela. Merci de ne laisser aucun ornement « autour » des tombes et dans les allées pour faciliter la tâche aux entreprises intervenantes.

FÊTE PAROISSIALE DE SAINTE ANNE-FRANÇOISE-EN-RETZ

Chaque année en septembre, la paroisse Sainte Anne-Françoise-en-Retz, qui regroupe les églises d'Arthon, de Chéméré, de Saint-Hilaire-de-Chaléons, de Sainte-Pazanne, de Saint-Mars-de-Coutais, de Port-Saint-Père, de Rouans et de Vue, se retrouve pour la fête de rentrée paroissiale.

Cette journée est chaque fois une occasion de nous retrouver, jeunes et moins jeunes, dans la foi et la fraternité, et d'accueillir les nouveaux membres de la paroisse. Après nous être retrouvés à Port-Saint-Père l'an dernier, le 22 septembre prochain, c'est à Chéméré que nous aurons la joie de vivre cette journée.

Après la messe en fin de matinée puis le verre de l'amitié à la salle Saint-Jean, nous pourrons partager un repas de galettes et crêpes que nous pourrons acheter sur place. Plusieurs animations seront proposées, notamment des jeux pour les enfants ou les plus grands, ainsi que des ateliers de partage autour du nouveau projet pastoral 2019 de notre paroisse, préparé à partir des consultations faites auprès des paroissiens en mai et juin dernier. Ce projet guidera notre paroisse au cours des trois années à venir. Le programme sera détaillé dans un prochain bulletin de la paroisse (affiché sur les panneaux des églises). Que nous nous sentions plus ou moins proche de la paroisse, n'hésitons pas à venir à cette journée !

Père Gilles de Cibon, curé de la paroisse Sainte Anne-Françoise-en-Retz

DÉBUT DES TRAVAUX SUR LE SITE DES CARRIÈRES DES CHAUMES

Débroussaillage et pose d'une clôture autour du plan d'eau

La restauration de ce site s'oriente vers la réouverture de certaines zones de débroussaillage (retrait des ronciers), afin de favoriser le maintien de la diversité des différents groupes faunistiques et floristiques. Toutefois, de nombreuses espèces affectionnent également ces milieux semi-fermés. Certaines zones seront donc conservées en l'état. Prochaine étape : contrôle et arrachage des plantes invasives (ailanthe du Japon…).

Objectif à long terme : accueillir et sensibiliser le public à la préservation des espaces favorables à l'accueil de la biodiversité.

RESTAURANT LE BISTROT DES FILLES

Après plus de 20 ans d'expérience dans la restauration, entre club de golf à Londres, étoilé Michelin dans le sud de la France et thalasso à Pornic, j'ai décidé d'ouvrir mon propre restaurant.

Venez découvrir une cuisine familiale et généreuse dans un cadre qui ne l'est pas moins. Menu du midi : 12,50 €, avec buffet d'entrées et de desserts, plat du jour ou grillade, un verre de vin inclus. On vous proposera également des plats à la carte façon bistrot.

Retrouvez-nous tous les midis du lundi au vendredi, ainsi que le vendredi soir. Possibilité de repas de groupe (anniversaire, baptême, etc.). Le week-end sur réservation à partir de 25 personnes.

Restaurant Le bistrot des filles, 1 place du Relais 44320 Chaumes en Retz Lebistrotdesfilles

PORTEUR DE PROJET

En 2021, le projet de la place commerciale quartier Chéméré verra le jour.

Ce nouvel espace commercial peut vous intéresser ; vous avez peut-être toujours eu envie d'avoir votre propre commerce ? La commune est à la recherche d'un porteur de projet concernant un débit de boissons, café avec petite restauration ou pas. La commune possède une licence IV qui demande à être activée.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la mairie principale ou des mairies annexes ou à prendre contact avec l'adjointe au développement économique, Mme Porcher, à l'adresse suivante :

virginieporcher@chaumesenretz.fr

LE NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DE LA COMMUNE EST DISPONIBLE

Distribué en primeur aux nouveaux résidents lors de la cérémonie d'accueil du 7 septembre dernier, le nouveau guide pratique édition 2019-2020 est désormais disponible en mairie. Enrichi de 4 pages, il recense les informations de la commune, les démarches administratives et tous (ou presque !) les renseignements utiles au quotidien.

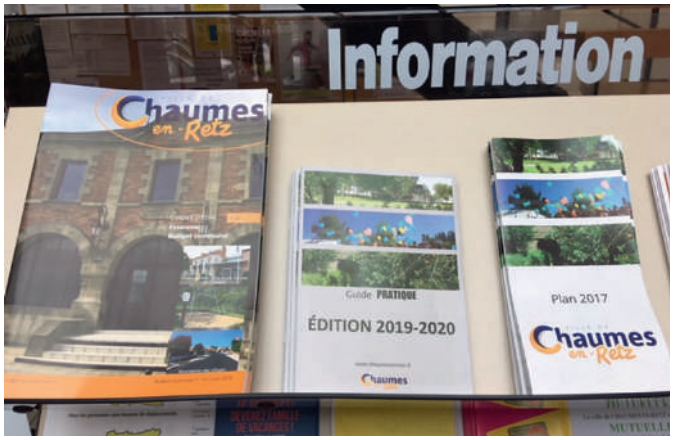

ADEPTES DE LA RANDONNÉE ET DES BALADES À PIED

Comment ne pas céder à la tentation des randonnées pédestres ?

Plusieurs chemins s'offrent à vous. De nouvelles fiches sont à votre disposition aux accueils des mairies ainsi que dans les offices de tourisme de Pornic Agglo Pays de Retz (téléchargement également possible sur : https://www.pornic.com/randonnee-a-pied.html). Parmi les 25 fiches mises à jour, 3 concernent notre commune : le circuit de Haute-Perche (17,7 km), le circuit des Chênes (7,8 km) et le circuit de La Sicaudais (12,8 km).

Au fil des plus beaux paysages, ces parcours allient plaisir de la marche et découverte du terroir.

LES DÉPLACEMENTS DOUX

L'histoire

En 2014, l'aménagement ouest de l'entrée de la commune (route de Rouans, rue de la Bride à mains) a été réalisé pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes (ponts, accès à la salle Ellipse et au stade de la Pacauderie…).

En 2015, le réaménagement de la place du Relais a permis de matérialiser la place du vélo dans le centre bourg et l'accès « piéton et cycliste » a été facilité rue du Stade.

En 2017, le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) a entrepris une réflexion sur les mobilités douces et la commune de Chaumes-en-Retz s'est engagée à être l'une des cinq communes du Pays de Retz pilote sur cette thématique.

Le travail de concertation avec la population, engagé par le cabinet Mobhilis (photo ci-contre), et le travail des élus (adultes et enfants) ont permis de mettre en évidence les enjeux utilitaires (trajets quotidiens domicile-travail, école-domicile) et les déplacements vers les pôles d'intérêt (structures administratives, de santé, de loisirs, sportives, commerciales…). Autres chantiers identifiés : instaurer des continuités cyclables et établir des cheminements piétons aux normes d'accessibilité.

Les projets

Trois trajets prioritaires ont ainsi émergé :

– voie entre les deux stades de sport (future allée Atter) longeant la déviation ;
– voie partant de la rue de l'Église jusqu'à la croix de la Poitevinière ;
– voie de la zone du Butai jusqu'au chemin Saulnier en passant par la rue de Pornic et l'avenue Arthus-Princé (rue de Nantes).

Réunion publique du 27 02 2017

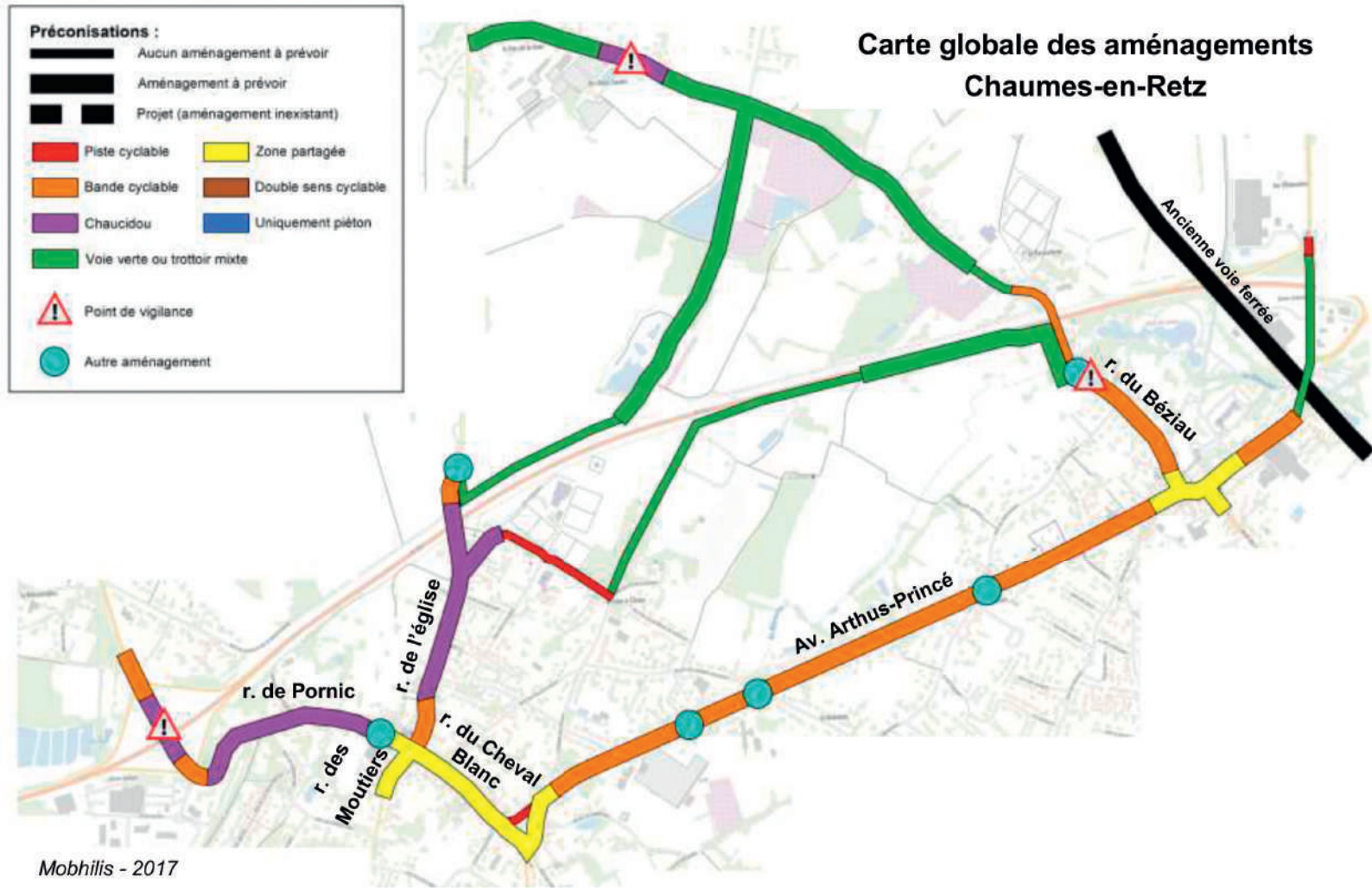

N.B. : La réflexion sur la traversée de La Sicaudais est en partie portée par le CME et le calendrier des travaux d'assainissement n'a pas permis d'avancer suffisamment sur les études pour ce secteur.

Le montant global des aménagements doux est de l'ordre de 1 400 000 € HT dont 640 000 € HT pour la partie « aménagement cyclable ». Des demandes de subventions pour ces aménagements de voirie sont en cours auprès de l'État (dotation de soutien à l'investissement local), du département (soutien aux territoires). À ces coûts, viennent également s'ajouter les travaux d'effacement de réseaux (SYDELA), les divers frais d'honoraires…

Un nouvel aménagement : le chaucidou

Un aménagement de voirie, inédit sur la commune, va faire son apparition à Chaumes-en-Retz : le chaucidou. Présentation et explication de ce nouveau concept.

Chaucidou est l'abréviation de « chaussée circulation douce ». Il s'agit d'un concept de répartition de l'espace de la chaussée, utilisé avec succès notamment en Suisse. Son principe consiste à accorder plus de place aux cyclistes grâce à un nouveau partage de la route.

Comment ça marche ?

Un chaucidou aménage une voie existante par la suppression de la ligne blanche qui sépare les sens de circulation, la matérialisation d'une voie centrale rétrécie sur laquelle les voitures se croisent, la création de voies latérales mixtes qui ne sont pas considérées comme des pistes cyclables (au sens du Code de la route), puisque les véhicules sont autorisés à empiéter sur ces espaces sans mettre en danger les vélos.

Quels sont les avantages ?

Le chaucidou est particulièrement approprié pour des configurations de rues étroites ou inadaptées à la création de véritables voies cyclables car cet aménagement conserve la largeur de chaussée existante. Le chaucidou crée un espace mixte (bande) que les cyclistes peuvent s'approprier. Les différents modes de déplacement se partagent ainsi la route, et entraînent la réduction de la vitesse automobile pour plus de sécurité.

Où seront situés ces nouveaux aménagements ?

À Chaumes-en-Retz, plusieurs rues seront prochainement équipées de chaucidou : une partie de la rue de Pornic, du Cheval blanc et sur le secteur chéméréen du bourg… Les travaux s'étaleront sur 3 à 4 années.

Favoriser l'usage

Si le réflexe « mobilités douces » doit être systématiquement pensé lors de nouveaux travaux routiers, il nous faut aussi réfléchir sur la pratique des mobilités douces et favoriser les équipements et les comportements qui amèneront à un bon usage de ces aménagements.

C'est pourquoi nous étudions l'installation d'équipements favorisant l'usage des vélos (abris vélo, service annexe…). Ces structures sont actuellement fortement subventionnées (soutien aux territoires du département de Loire-Atlantique, programme Alvéole…) et nous avons recensé 11 points d'implantation possibles sur notre agglomération.

Il nous reste à définir les dimensions (nombre de vélos accueillis) et les caractéristiques (sécurisés ou non) de ces abris à vélos.

Abri sécurisé Altao Cocoon

Depuis 2 ans, nous avons entamé une sensibilisation de la population à l'occasion de la semaine « Tous à vélo »…

La semaine « Tous à vélo »

Défi des 7 000 km

L'objectif de cette semaine : favoriser la pratique du vélo sous toutes ses formes et défier chaque habitant de parcourir 1 km pendant la semaine, soit un total attendu de 7 000 km… Tous les moyens sont bons pour incrémenter le compteur de la commune : les trajets domicile-travail/école, les parcours sportifs et de loisirs, les distances parcourues pour aller dans les commerces… Il suffit de déclarer ses kilomètres *via* le site internet, la page Facebook ou à l'accueil des mairies ! Si nous étions loin du compte en 2018 (4 256 km parcourus), nous avons presque réussi notre pari en 2019 : 6 842 km !

Cette semaine, qui a connu sa deuxième édition en 2019, débute traditionnellement par la randonnée vélo organisée par le CME, une magnifique occasion de découvrir notre commune pour les jeunes Calmétiens et leur famille, mais aussi de démarrer le compteur du défi vélo : les 58 participants ont ainsi inscrit les premiers 1 606 km !

Randonnée du CME du 2 juin 2019

Afin de mobiliser les enfants sur l'importance du vélo et favoriser leur participation au défi des 7 000 km, trois actions en direction des écoles ont été organisées : **le Trophée des écoles**, **le permis vélo** et **le VéloBus**.

Le Trophée des écoles

Le Trophée des écoles consistait à répertorier les kilomètres parcourus par les enfants du CP au CM2 au cours de la semaine ; ce chiffre était ensuite divisé par le nombre d'écoliers de ces mêmes classes et nous souhaitions distinguer l'école ayant obtenu la meilleure moyenne…

Et c'est l'école Charles Perrault (avec une moyenne de 7,86 km/enfant de CP-CM) qui a reçu le 1er prix de ce trophée !

Charles Perrault

Sainte-Victoire

Notre-Dame

Armelle Chevalier

Toutes les écoles ayant participé activement au trophée, nous avons décidé de valoriser les contributions de chacun et avons remis un prix aux 6 écoles de la commune :

- 2e prix du Trophée des écoles 2019 : école Sainte-Victoire (moyenne de 6,35 km/élève) ;
- prix de la meilleure participation au VéloBus : école Notre-Dame (18,36 % des élèves ont participé au VéloBus) ;
- prix spécial du nombre de participants au VéloBus : école Armelle Chevalier (27 élèves) ;
- prix du plus grand nombre de kilomètres parcourus par les élèves : école Sainte-Marie (385 km) ;
- prix participation au Trophée des écoles : école Jean Monnet.

Encore bravo à tous pour votre participation et votre implication !

Sainte-Marie

Jean Monnet

Le Vélobus

Après une expérience du transport collectif à pédales en 2018 (S'CoolBus), nous avons proposé aux élèves du CP au CM2 de participer à un VéloBus : le principe est le même que celui de ramassage scolaire en car sauf qu'il s'effectue à vélo.

Un circuit dessert les habitations des enfants inscrits. Les enfants intègrent le « groupe d'enfants accompagnés et d'adultes accompagnants » avec leur propre vélo.

Les élèves, équipés de gilets de haute visibilité et de casque, sont pris en charge sur des circuits déterminés par les bénévoles qui sécurisent leur trajet jusqu'aux écoles. Clin d'œil à l'initiative de l'association « Place au Vélo Nantes », afin de sécuriser ce « convoi », un des vélos encadrant est équipé d'une frite de piscine dépassant allègrement de son vélo et symbolisant le « mètre de sécurité » que doivent respecter les automobilistes qui veulent procéder à un dépassement.

Le premier bilan est très positif : respect des consignes de la part des enfants, respect des automobilistes vis-à-vis du VeloBus (qui peut représenter jusqu'à 18 vélos en file indienne), des enfants qui, après un premier essai concluant, demandent à leurs parents de les inscrire pour la semaine, et des sourires…

À noter : ce sont 9 % des élèves inscrits dans la commune qui ont participé à cette initiative, un chiffre qui rappelle l'objectif de part modale du vélo fixé par le plan vélo national annoncé à l'automne dernier.

7 circuits ont ainsi été proposés toute la semaine sur la commune : 2 circuits pour les élèves sicaudaisiens, 3 pour les écoles Jean Monnet et Sainte-Marie et 2 circuits pour les écoles Notre-Dame et Armelle Chevalier.

Un immense merci aux bénévoles qui ont encadré cette action !

Permis vélo

Préparé par la commission Affaires scolaires, ce permis s'est adressé aux élèves de CM1-CM2 des 6 écoles de la commune entre le 3 et le 6 juin 2019.

Organisées en une partie théorique et une partie pratique, ces épreuves ont permis de valider les connaissances et la bonne pratique des élèves lorsqu'ils sont au guidon de leur vélo.

Merci à l'auto-école de Chéméré et aux élus qui ont assuré ces enseignements !

D'autres animations autour du vélo ont aussi rencontré un franc succès, parmi lesquelles l'atelier draisienne lors de la fête du parc et les ateliers mécaniques vélo assurés par l'AFR toute la semaine (photo ci-contre).

LES BIBLIOTHÈQUES DE CHAUMES-EN-RETZ

• **Bibliothèque de l'Aqueduc**

Rue des écoliers, 09 80 59 25 65, bibliotheque.arthon@free.fr

Mardi : 16 h-17 h 15, mercredi : 10 h-12 h, vendredi : 16 h-17 h 30, samedi : 10 h-12 h, dimanche : 10 h 30-12 h.

• **Bibliothèque-vidéothèque Le Marque-page**

10 avenue Arthus-Princé, 02 40 21 30 37, bibliotheque.chemere@orange.fr

Mardi : 16 h 30-17 h 30, mercredi : 10 h 30-12 h et 14 h-16 h, vendredi : 17 h 30-18 h 30, samedi : 10 h 30-12 h, dimanche : 11 h-12 h.

• **Bibliothèque Le Plan d'eau**

Place Sainte-Victoire, 07 81 39 11 12, bibliotheque.la-sicaudais@orange.fr

Mercredi : 10 h-12 h, 1er samedi seulement : 11 h-12 h 15.

Animations pour les enfants

• Bibliothèque de l'Aqueduc : « Raconte-moi », un mercredi de 16 h à 17 h 15 : une histoire, suivie d'un bricolage pour les enfants de 4 à 8 ans. Prochains rendez-vous : 23 octobre : « Autour du polar », 4 décembre : « Raconte-moi… Noël ».

• Bibliothèque Le Marque-page : heure du conte et des histoires, un mercredi à 16 h 30 pour les enfants de 3 à 9 ans. Prochains rendez-vous : 9 octobre, 20 novembre, 18 décembre : contes de Noël.

Accueil des tout-petits : pour les enfants de 0 à 3 ans avec les assistantes maternelles ou les parents :

• bibliothèque de l'Aqueduc ;

• bibliothèque Le Marque-page : un mardi par trimestre, à 10 h.

Jeunes et adultes

Octobre-novembre !

Exposition autour du roman policier : exposition interactive intitulée « Qui a refroidi LeMaure ? » où vous devrez devenir enquêteur et résoudre l'énigme. Cette exposition sera visible, aux heures d'ouverture, dans les bibliothèques de l'Aqueduc et du Marque-page. Des jeux sur ce thème seront également proposés et…

Le **vendredi 22 novembre**, au théâtre Victor Lemoine : conférence sur l'enquête policière animée par Jean-Marc Bloch, ancien directeur de la BRI, du SRPJ de Versailles et co-présentateur de l'émission de télé « Non élucidé ». Le moment promet d'être intéressant ! Date à noter sur vos tablettes !

Jean-Marc Bloch dédicacera son livre « Des deux côtés du miroir ».

LUDOTHÈQUE

Mardi : 16 h-17 h 15, mercredi : 10 h-12 h, vendredi : 16 h-18 h, samedi : 10 h-12 h.

Locaux de la bibliothèque de l'Aqueduc, 5 rue des écoliers.

Nous fonctionnons à l'année scolaire, de début septembre à fin juin et demandons une participation de 5 € par famille et par année scolaire.

Les jeux, maximum 3, sont empruntés pour une durée maximale de 1 mois.

Chaque adhérent est responsable des jeux qu'il emprunte :

– il s'engage à respecter les conditions de prêt en nombre et en durée ;

– il s'engage à rendre les jeux propres, complets et en bon état ;

– il s'engage à remplacer ou à rembourser toute pièce ou tout jeu détérioré ou perdu.

La ludothèque n'étant pas une garderie, les enfants doivent être accompagnés par un adulte.

Les ludothécaires ne peuvent être tenu·e·s pour responsables des choix effectués par les mineurs.

Le jeu sur place est réservé aux seuls adhérents à la ludothèque.

Pour tout renseignement, contacter Jean-Bernard Guilbert : 02 40 21 79 00.

APPEL À BÉNÉVOLES POUR LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture.

Cette animation est proposée chaque semaine aux élèves des écoles Jean Monnet et Charles Perrault.

Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture.

Les séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Les livres sont choisis en concertation avec les enseignants, un accompagnement et une formation sont proposés aux nouveaux bénévoles.

L'an dernier, ce sont 16 intervenants qui ont assuré les séances dans les deux écoles.

L'amicale laïque voudrait pour la rentrée proposer ces séances à l'école Armelle Chevalier.

Nous avons besoin de bénévoles pour renforcer les équipes déjà en place et pour créer une structure pour la troisième école.

Pour faire partie de cette aventure, prenez contact avec l'amicale laïque, Mme Briand : 02 40 64 28 88.

SALON DU LIVRE JEUNESSE

L'Amicale Laïque organise son 5e salon du livre jeunesse le dimanche 20 octobre 2019 à Chaumes-en-Retz. Une vingtaine d'auteurs jeunesse seront présents ainsi que la bibliothèque municipale.

Des animations y seront proposées : coin lecture kamishibaï avec les bénévoles de « Lire et faire lire », des histoires contées pour les petits mais aussi pour les grands… Vous pourrez également profiter du coin jeux proposé par des créateurs de jeux de société.

Les commerçants et artisans de Chaumes-en-Retz, qui nous soutiennent régulièrement, nous permettront, à nouveau, d'offrir des chèques cadeaux aux enfants qui viendront visiter le salon.

Venez à la rencontre des auteurs présents.

Horaire du salon : 10 h-18 h, salle Ellipse, entrée gratuite et ouverte à tous.

Renseignements : 06 80 22 24 74.

VENTE DU LIVRE : 1939-1945 : LES CALMÉTIENNES SE SOUVIENNENT

Pendant de longues semaines, Sophie Gariou a rencontré des résidentes de la maison Saint-Joseph et des Calmétiennes. Elle a récolté le témoignage de ces aînées, qui parlent de leur vie pendant la guerre 1939-1945.

Les élèves de l'école Armelle Chevalier ont participé à ce projet. Le livre est agrémenté des dessins et du regard de ces écoliers.

Le prix de vente du livre est de 15 euros. La commande des livres se terminera le 15 octobre. Par la suite, vous pourrez vous procurer les livres à la résidence Saint-Joseph.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'EHPAD :

animation@residence-st-joseph.fr ou 02 40 21 30 15.

ROCK EN CHAUMES

Pour la 4e année consécutive, l'association Chem'Loisirs organise son concert Rock En Chaumes.

Et pour cette édition, les organisateurs vous proposent de faire revivre la légende du groupe **The Police**.

Toujours diffusé à la radio plus de trente ans après la dissolution du groupe, riche en tubes planétaires, The Police a réussi à inventer un nouveau son, un nouveau style, mêlant adroitement le rock, le reggae, le funk… Qui ne connaît pas aujourd'hui « Roxanne », « Message in a bottle » ou encore « Every breath you take » ?

C'est pourquoi le groupe **Back to The Police** a décidé de faire vivre ou revivre l'incroyable richesse musicale et la formidable énergie que pouvait déployer le célèbre trio anglais tant plébiscité, en s'attachant le plus fidèlement possible à l'interprétation tant musicale que vocale… The Police était un groupe de scène, c'est pourquoi Back to The Police interprète les versions « live » du groupe.

Et pour finir cette soirée comme il se doit, la scène sera confiée au groupe nantais **Dirty K**, hard et classic rock envoyé par des furieux habitués de la scène.

La voix de K-Ro Lyne saupoudrée des guitares de Ludo et Guillaume, le tout rythmé par la batterie de Redge et la basse d'Olivier, autant d'ingrédients qui vont faire trembler les murs de la salle Ellipse de Chaumes-en-Retz !

Réservez vite vos places pour le samedi 12 octobre à partir de 19 h 30.

Informations pratiques :

https://chemloisirs.jimdosite.com

ARLEQUIN COMÉDIE

Afin de vous divertir, Arlequin Comédie vous proposera de suivre, en mars 2020, sur le secteur de La Sicaudais et d'Arthon en Retz, les aventures des Demoiselles Anémone, Églantine et Aglaë.

Ces adorables octogénaires devront faire preuve d'imagination face aux vendeurs M. et Mme Leloyer et acheteurs Élie et François de leur logement dont elles ne sont que locataires !

Venez passer un bon moment en notre compagnie, et en attendant, bonne rentrée à tous !

L'ARTHÉ COMPAGNIE ! ILS REVIENNENT !

En juin 2017, les comédiens de la troupe locale, L'Arthé Compagnie, quittaient la scène du théâtre nantais, le TNT, sous les applaudissements d'une foule conquise. Ils venaient alors de donner la dernière représentation de la comédie *L'Origine du Monde*, après de nombreuses représentations à Chaumes-en-Retz et dans diverses salles.

Depuis, silence radio… Pendant plus de deux ans, on sait seulement que les comédiens de la troupe locale ont lu de nombreux textes et découvert les spectacles de plusieurs compagnies de la région nantaise.

Mais aujourd'hui, on peut annoncer qu'ils ont retrouvé le chemin des planches pour une nouvelle création… Un spectacle va voir le jour en 2020, peut-être même deux… Toujours avec la même volonté de proposer un théâtre différent de ce qui existe sur notre territoire, avec l'envie de divertir, de surprendre, d'échanger…

On vous en dit plus très bientôt…

L'Arthé Compagnie : 06 80 40 12 04

ARTHON ANIMATION RURALE

Un pôle administratif renouvelé

Lorsque vous appelez au Tourniquet, ce n'est plus Chantal Sibelet qui répond « Arthon Animation Rurale Bonjour ». Ce sont désormais les voix de Jeanne Bretagne (1re photo), secrétaire, et de Françoise Chevrier (2e photo), comptable, que vous entendez. En effet, après 23 ans au service de l'association, Chantal a pris une retraite bien méritée.

Un service aux familles en perpétuelle évolution

Dès leur arrivée, elles ont participé à la mise en place d'un Espace Famille Numérique. Inauguré pour les réservations d'été, les familles se sont approprié l'outil. « Même si l'ouverture d'un nouveau service demande des réajustements, les familles ont rapidement vu la masse administrative diminuée », souligne Françoise. « Si les modalités de réservations ont changé, il n'y a désormais plus de papier à compléter. Le fonctionnement, lui, reste identique », précise Jeanne.

Les réservations des vacances de la Toussaint seront ouvertes sur l'Espace Famille du 9 septembre au 10 octobre.

Les RDV de l'espace de vie sociale

Du nouveau également du côté de l'espace de vie sociale d'AAR avec notamment l'arrivée en mai dernier de Rachel Osmont, coordinatrice. Les rendez-vous hebdomadaires tels que « La pause-café » et les « permanences numériques » ont repris, ainsi que les animations tout public portées par les groupes habitants. « Je ne connaissais pas la commune de Chaumes-en-Retz, mais les premières rencontres que j'ai faites montrent un dynamisme et une envie de faire ensemble très motivants », nous confie Rachel.

Vous découvrirez très prochainement la programmation « Animations Tout Public » construite par les espaces de vie sociales de l'AFR et de AAR.

Notez dès à présent les prochains RDV :

– samedi 21 septembre : Papo'thé ;
– mercredi 25 septembre : animation numérique : créer son compte France connect ;
– du 28 septembre au 5 octobre : semaine des Solidarités ;
– du 5 au 11 octobre : Semaine bleue ;
– jeudi 31 octobre : Halloween et la fête des enfants organisés avec les enfants du CME ;
– samedi 23 novembre : 10 heures du Jeu ;
– mercredi 27 novembre : animation numérique : sensibilisation à Internet ;
– vendredi 6 décembre : soirée familiale.

7 juillet : pique-nique de l'été

22-26 juillet : séjour 9-11 ans

LES CANONS DE DAMAS

Cette association, née en janvier 2010, s'était donné pour mission de conserver et de présenter des éléments du patrimoine historique : différentes catégories d'armes, armes de chasse à silex, à piston, à broche (classé maintenant par catégories : A, B, C, D) ; casques, uniformes, médailles militaires, objets artisanaux fabriqués par les soldats de la guerre 14-18 ; documents, lettres du front, livres, cartes IGN…

Le 21 juillet 2019, suite à la bourse aux antiquités militaires, l'association Les canons de Damas a tiré sa révérence.

En effet, les nouvelles réglementations sur la possession et la vente d'armes ont ajouté une charge non négligeable de documents administratifs que nous ne pouvions assumer au regard de la taille de notre association.

Merci à tous, collectionneurs, professionnels, amateurs de tous horizons, pour ces 10 années de plaisir à organiser cette manifestation.

La présidente
Valérie Verger

USC PETANQUE

La période estivale nous a permis comme tous les ans et avec bonheur de nous retrouver pour des rencontres amicales avec nos communes voisines de Sainte-Pazanne, Saint-Mars-de-Coutais et Port-Saint-Père. Ce sont 80 à 100 joueurs qui se sont réunis à chaque fois pour des confrontations conviviales et sympathiques. Nous n'oublions jamais que la « pétanque loisir », qui associe sport et détente, est également « un jeu ».

Notre présence au forum des associations du samedi 7 septembre dernier a eu pour effet de nous faire rencontrer des nouveaux arrivants sur la commune. Les nouvelles inscriptions ne se feront qu'à l'assemblée générale de janvier, mais il est à noter que les futurs adhérents peuvent jouer dès maintenant, ce qui leur permettra de tester l'ambiance qui règne au sein de notre association.

Nous avons rendez-vous tous les mardis et samedis à partir de 13 h 30 au stade de La Pacauderie.

Robinault Michel : 06 12 82 76 84

Le Bourhis Dominique : 07 61 37 09 68

Poulain Bernard : 06 76 67 07 54

CLUB DES RETRAITÉS DE LA SICAUDAIS

Tous les jeudis après-midi, la salle municipale du Plan d'eau est ouverte à qui veut taper la belote, jouer à l'alouette, au scrabble ou autre chose.

Le but est tout simplement de créer du lien social, de rencontrer ses voisins et se distraire en toute convivialité.

Le club Amitiés et Rencontre avec les retraités de La Sicaudais peut donc vous accueillir tous les jeudis à 14 heures à la salle du Plan d'eau, sauf les jeudis fériés.

Cette année, le repas annuel aura lieu le jeudi 17 octobre 2019, prenez date et apportez vos lots.

Si besoin, renseignez-vous en appelant :

Guilbaud Camille : 02 40 21 16 09, Guérin Geogeo : 06 89 39 22 97, Broussard Christian : 06 89 87 47 77

USC RETZ'S DANCER

Les RETZ'S DANCER de la section de l'USC repartent pour une nouvelle saison 2019-2020.

Les cours sont le lundi soir de 19 h 15 à 22 h 15 et nous avons trois niveaux de cours (débutant, novice et inter). Les cours de country et new-country seront donnés par Isabelle.

Si vous aimez la musique country, venez nous rejoindre pour passer un moment de détente après une journée de travail, on vous accueillera avec plaisir (homme, femme et enfant).

Renseignements : 06 73 43 66 20.

GYM VOLONTAIRE

Notre club de gym volontaire, labellisé Qualité Club Sport Santé, est affilié à la FFEPGV et profite d'une longue expérience de l'activité physique et sportive pour des pratiquants de tous âges à partir de 14 ans. Les cours sont encadrés par des animateurs diplômés qui savent, grâce à leur sens de l'écoute, prendre en compte chaque pratiquant pour lui proposer des exercices adaptés à ses besoins, ses capacités et à son rythme. Les séances sont variées et complètes pour faire du bien à votre corps en améliorant votre équilibre, votre coordination, votre souplesse, votre tonus musculaire, votre endurance.

42 licenciés en 2018-2019. Beaucoup plus de régularité de présence et d'assiduité aux cours cette année.

Notre ambition est de créer du lien social en pratiquant fitness, step, cardio, renforcement musculaire, activités chorégraphiques, stretching, relaxation, etc.

La gym volontaire, c'est bon pour la santé et pour le moral !

Nos cours sont le lundi de 9 h 15 à 10 h 15 et le mercredi de 19 h à 20 h 15 à la salle de la Pacauderie.

Reprise des cours les 9 et 11 septembre. Nous proposons deux cours d'essai gratuits.

Cécile se rend disponible pour vous donner les renseignements au 06 20 48 12 08.

Président : Louis-Marie Droneau, secrétaire : Cécile Pledel, trésorière : Christelle Thomas. Nouveaux membres du bureau pour la nouvelle saison : Sylviane Malard et Virginie Porcher.

SPORT SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AVEC L'ÉTOILE ARTHONNAISE

La section gym de l'Étoile Arthonnaise propose des activités diverses pour les adultes, au complexe omnisports des Chaumes. Des cours de gym à destination des jeunes seniors sont dispensés par Florence Mosneron Dupin, animatrice diplômée d'État, le jeudi matin. Les cours permettent de travailler la coordination des mouvements, la souplesse et le renfort. Florence est professeur de Pilates et propose des séances pour les débutants et les initiés, le mercredi soir et le jeudi matin. Ces cours reposent sur la respiration et les bonnes postures du corps, en tonifiant les muscles profonds du corps, en étirant les zones contractées et en développant la souplesse. Des séances de cross training s'adressant aux femmes et hommes à partir de 16 ans ont lieu le mercredi soir avec Sylvain Fouchard. Les exercices sollicitent plusieurs chaînes musculaires simultanément, alternant un travail de cardio et de renforcement musculaire, tout en développant l'équilibre, l'agilité et la coordination. Philippe Bardoul anime les séances de marche nordique le mercredi matin. Des circuits sur différentes communes permettent aux adhérents de découvrir des sentiers et lieux pittoresques de Chaumes-en Retz mais aussi des communes voisines. Des séances de yoga sont dirigées par Laurence Alexandre-Guérinel, le lundi soir en mairie annexe de Chéméré, le mardi matin et le jeudi matin, salle Sakura au complexe omnisports des Chaumes. Les objectifs de ces séances sont de faire vivre une pratique qui réveille quelque chose en chacun et de découvrir les bienfaits de cette discipline.

Utile : deux cours d'essai gratuits en gym, cross training et marche nordique. Un cours d'essai gratuit en Pilates et en yoga. Inscriptions possibles tout au long de la saison avec tarifs dégressifs.

Sylvie : 02 40 21 27 60 / 06 23 19 07 09.

LE CLUB DE FOOT A BESOIN D'ARBITRES

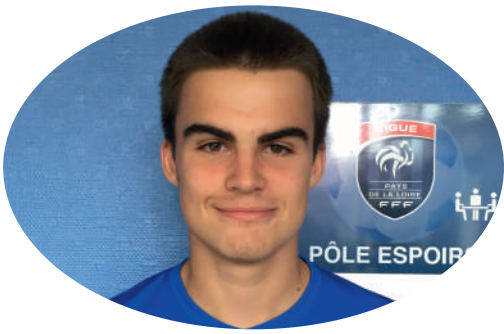

Les joueurs du club de football, l'Arche FC, ont retrouvé le gazon calmétien pour une nouvelle saison, où les objectifs sont ambitieux, chez les jeunes comme chez les seniors. Cette saison, le Groupement Jeunes, avec nos amis de l'ES Marais (Rouans-Vue), est étendu aux équipes de U12 à U18.

La compétition va une nouvelle fois être jalonnée de belles rencontres, qui, on l'oublie trop souvent, ne peuvent se dérouler sans arbitre. Le football est un jeu, et l'arbitre est présent pour que les différents acteurs respectent les règles, les adversaires, les coéquipiers.

Si tu as envie de devenir le maître du jeu, que tu sois ou non licencié·e au club de l'Arche ou dans un autre club, nous sommes prêts à t'accueillir. Il te suffit d'avoir plus de treize ans, d'être sportif·ve, de posséder l'esprit d'équipe.

Des formations te seront proposées, dont le coût sera à la charge du club. Tu apprendras à t'exprimer, à vaincre ta timidité, à gérer les conflits, à manager un groupe, à être responsable, à prendre des décisions.

Tu seras doté·e d'équipements, de rémunérations pour tes déplacements, et de divers avantages.

Actuellement, Tom (photo), scolarisé en terminale section sportive arbitrage au lycée Ambroise Paré de Laval, est l'arbitre du club. Il se fera un plaisir de te renseigner sur la formation d'arbitre, et te propose de l'accompagner lors d'un arbitrage, afin de découvrir la véritable mission de l'arbitre.

Si tu es intéressé·e par cette formation, ou si tu souhaites simplement te renseigner, rdv sur notre site arche-fc.footeo.com, ou contacte Jean-Marc au 06 80 07 82 33.

Belle saison à tous ! Allez l'Arche FC !

L'animation sportive départementale, avec 45 éducateurs sportifs sur la Loire-Atlantique, permet d'initier les jeunes à la pratique sportive au travers des écoles multisports pour les 7-14 ans.

Elle favorise parallèlement la découverte d'activités sportives pendant les vacances scolaires, et soutien le mouvement sportif par la formation des cadres bénévoles, en relation étroite avec les comités sportifs départementaux.

Au niveau de Chaumes-en-Retz, les cours sont animés par Stéphanie Grassineau, éducatrice sportive du conseil départemental : 06 86 45 82 75 ou stephanie.grassineau@loire-atlantique.fr. Inscription sur le site du département de Loire Atlantique : https://asd.loire-atlantique.fr/#/

Activités sur l'année scolaire : sports collectifs, sports de pleine nature, sport d'opposition…

Les séances de multi-sports débuteront la semaine du 16 septembre 2019

Arthon en Retz, complexe sportif : lundi : 16 h 30-17 h 45 pour les CE1/CE2, 17 h 45-19 h pour les CM1/CM2.

Chéméré, complexe sportif : mardi : 16 h 45-18 h pour les CE1/CE2, 18 h-19 h 15 pour les CM1/CM2.

MINI-SPORT/ZUMBA

L'association Mini sport/Zumba vous propose 3 activités pour la rentrée de septembre.

Vous avez envie de divertir votre enfant au travers de différentes activités sportives et amusantes ? Vous pouvez l'inscrire au mini-sport, séances réservées tous les mardis aux 3-6 ans.

Que diriez-vous de faire une heure de sport sans même vous en rendre compte ? Si vous aimez la danse, c'est possible grâce aux cours de Zumba. De plus, la zumba vous permet de travailler votre cardio, vos muscles, votre flexibilité et votre équilibre tout en vous amusant ! Venez vous distraire avec nous à partir de 14 ans tous les mardis.

Si votre enfant aime danser, bouger au rythme de la musique, les cours de Zoom'Kids leur sont accessibles de 7 à 14 ans tous les vendredis.

arthon.minisport@gmail.com

https://www.facebook.com/minisport.zumba.etoilearthonnaise/

MODERN JAZZ, STRETCHING, CLAQUETTES, DANSES LATINES EN SOLO, DANSE ORIENTALE, DANSE ESPAGNOLE AVEC LA SECTION DANSE DE L'ÉTOILE ARTHONNAISE

La saison de danse de l'Étoile Arthonnaise propose chaque semaine, les mercredis et vendredis, des cours de modern jazz, dispensés par Valentin Taton, professeur diplômé d'État, aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes. Ouverture cette saison d'un cours spécifique pour les garçons, écoliers du CE2 au CM2. Inscriptions possibles jusqu'à fin décembre avec deux cours d'essai gratuits. Valentin propose également des cours de stretching à destination des jeunes à partir de 12 ans et des adultes, le mercredi soir. Charlotte Allainmat dispense des cours de danses latines en solo, tous niveaux, le lundi à 18 h 15 et Marie-Dominique Allainmat, des cours de claquettes tous niveaux, le lundi à 19 h 30. Ces cours ont lieu au complexe omnisports des Chaumes, salle des Tamaris. Inscriptions possibles tout au long de l'année avec un cours d'essai gratuit. Rocio Baras dirige les cours de danse espagnole et de danse orientale, le vendredi soir, une semaine sur deux et des stages certains jeudis soir et week-ends.

Contact : Sylvie au 02 40 21 27 60.

Groupe d'élèves en modern jazz

TAÏ-CHI, LE BIEN-ÊTRE PAR LE MOUVEMENT

L'USC ouvre une section taï-chi : les cours ont lieu les mardis de 19 h 30 à 21 h (hors vacances scolaires) au complexe sportif des Chaumes, salle Sakura.

Anne Pasquier, professeur de taï-chi

Tarifs

– cours d'essai : 2 € ;

– inscription à l'année : 220 € payables en 3 fois (4 si besoin), du 24 septembre 2019 au 16 juin 2020.

Public

Le taï-chi s'adresse à tous, sans exception, et peut être découvert à tout âge, quelles que soient les conditions physiques. Bienvenue aux actifs comme aux retraités souhaitant favoriser leur bien-être : confort physique, santé et qualité de vie. Cette gymnastique d'origine chinoise sensibilisera les personnes en recherche d'une activité douce et relaxante, souhaitant être véritablement guidées pour connaître détente et sérénité.

Taï-chi avec un temps de Qi Gong

Cette « méditation en mouvement » consiste à effectuer, dans une grande lenteur et sans aucune force musculaire, tout un enchaînement de mouvements simples. Les gestes, associés à la respiration, se suivent en continu pour que l'énergie vitale circule dans tout le corps.

Chaque séance est l'occasion de relâcher les tensions musculaires et articulaires et d'apaiser le mental.

Le silence de l'activité permet de se reconnecter à soi, de développer une qualité d'écoute et de présence attentive, source de paix intérieure.

Le cours s'inscrit dans une démarche évolutive qui respecte le rythme de chacun.

Contact

TAÏ-CHI & QI GONG – Pays de Retz, Anne Pasquier : 06 75 07 91 59.

https://www.facebook.com/TAI-CHI-QI-GONG-Pays de Retz-555221048349968/?modal=admin_todo_tour

L'ÉTOILE DU RANDONNEUR

Cette association de marche parcourt les multiples chemins de notre commune mais se déplace également aux alentours.

Si cette activité vous plaît, venez nous rejoindre. Nous marchons les lundis et jeudis de 9 h à 11 h. Deux groupes sont proposés : dans le premier l'allure est d'environ 5,5 km/h, dans le second 5 km/h. Ceci, afin que chacun trouve l'allure qui lui convient.

Le 1er lundi du mois, nous nous déplaçons, en covoiturage, aux alentours. Enfin, le dimanche matin, nous participons aux randonnées organisées par nos voisins, ou nous proposons une marche entre nous dans un secteur proche.

Vous pouvez également consulter notre blog : etoiledurandonneur.jimdo.com ou nous téléphoner :

président : André Gobin : 06 32 32 12 47,

trésorière : Catherine Moreau : 06 72 77 13 42,

secrétaire : Ghislaine Merlet : 06 67 45 02 24.

À bientôt sur nos chemins.

TENNIS DE TABLE

L'ESAC fait peau neuve, place au TTCR (Tennis de Table Chaumes en Retz). Il est temps de reprendre les raquettes. Nous vous attendons nombreux pour taper la balle, en loisirs ou en compétition. Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi à partir de 18 h pour les jeunes et 20 h pour les seniors. Reprise du championnat le dimanche 29 septembre. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Anthony Girard au 06 62 76 42 82 ou Pascal Garaud au 06 75 78 40 09.

USC SECTION BADMINTON

Comme chaque lundi et jeudi, nous nous retrouvons pour jouer en loisir durant la soirée. Nous effectuons au fil de l'année quelques rencontres amicales avec les clubs des environs, toujours avec bonne humeur.

La rentrée et les inscriptions s'effectuent au mois de septembre. Avant de s'inscrire, il est possible de venir faire quelques sessions d'essai pour découvrir ou redécouvrir la discipline.

Les sessions ont lieu à la salle de sport de La Pacauderie le lundi à 20 h 45, et le jeudi à 20 h 30. Chaque session dure environ 2 heures et se termine par le partage d'une boisson pour le débriefing.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre.

USC ESPRIT MARTIAL (SELF-DÉFENSE MIXTE)

Nouvelle organisation pour la section self-défense de l'union sportive de Chaumes-en-Retz !

Les cours seront organisés comme ceci à partir de cette saison : une semaine, Brice Barré assurera un cours basé sur la boxe, le karaté, le combat et le bâton, la semaine suivante, Annaic Guerchet vous proposera des séances de cardio, hiits, stretching, étirements…

Cette nouvelle formule viendra répondre à la demande du moment et créer un nouvel élan au sein de l'association.

Les cours sont toujours ouverts aux hommes et aux femmes à partir de 15 ans.

Les cours ont lieu le lundi soir de 19 h à 20 h 30 au complexe sportif de La Pacauderie.

L'adhésion annuelle est de 50 €, le matériel est fourni.

Contact : président : Brice Barré : 06 60 91 12 45, trésorière : Annaic Guerchet : 06 64 93 52 46.

SEPTEMBRE

Samedi 21 septembre

8 h : sortie moto, **Les Joe Bar**

Dimanche 22 septembre

- 8 h-12 h : randonnée pédestre des Vendanges 2019, **Comité des fêtes**, inscriptions de 8 h à 10 h, 4,50 € (gratuit pour les moins de 10 ans), départ du hall du théâtre Victor Lemoine, 6, 13, 18 ou 24 km, café offert au départ, ravitaillement sur le parcours, bar sur place et boissons, sandwichs à l'arrivée.

- fin de matinée : fête paroissiale de **Sainte Anne-Françoise-en-Retz**, église de Chéméré et salle Saint-Jean

Vendredi 27 septembre

14 h-16 h 30 : réunion d'information **CAF** sur l'accueil de son enfant, locaux de la communauté de communes, Sainte-Pazanne, inscription obligatoire, 02 53 55 17 02, www.caf.fr

OCTOBRE

Jeudi 3 octobre

20 h : réunion publique d'information sur le futur collège, salle Ellipse

Samedi 5 octobre

12 h-16 h : repas des aînés, salle Ellipse

Samedi 12 octobre

19 h-23 h 30 : concert Rock en Chaumes, **Chem'Loisirs**, salle Ellipse

Jeudi 17 octobre

12 h-16 h : repas annuel du **Club des retraités sicaudaisiens**, salle du Plan d'eau

Dimanche 20 octobre

9 h 30-16 h 30 : bourse aux jouets, **OGEC école Sainte-Victoire**, complexe des Chaumes, articles de puériculture, vêtements d'hiver enfants, bar et restauration sur place, 65 emplacements (9 € l'un et 17 € les deux), tables et chaises incluses, 06 59 87 77 97 ou 06 79 01 55 47

Dimanche 20 octobre

10 h-18 h : salon du livre jeunesse, **Amicale laïque de Chaumes-en-Retz**, salle Ellipse, entrée libre et gratuite, 06 80 22 24 74

Mercredi 23 octobre

16 h-17 h 15 : Raconte-moi… « autour du polar », bibliothèque de l'Aqueduc, une histoire suivie d'un bricolage pour les enfants de 4 à 8 ans

NOVEMBRE

Dimanche 3 novembre

9 h-19 h : bourse aux jouets, **APEL école Saint-Marie**, complexes des Chaumes, Mme LEBEL : 06 80 03 57 89

Jeudi 7 novembre

20 h 30 : lecture-specatcle des Jocondes, théâtre Victor Lemoine, venez prendre « Le parti d'en rire », lecture de textes de Pierre Dac, entrée libre et gratuite.

Lundi 11 novembre

Commémorations :

– secteur Arthon en Retz : 10 h 45 ;

– secteur La Sicaudais : 11 h en mairie ;

– secteur Chéméré : 11 h 15 place de l'église.

Dimanche 24 novembre

9 h-18 h : vide-grenier puériculture, **EA Tennis**, complexe des Chaumes

DÉCEMBRE

Mercredi 4 décembre

16 h-17 h 15 : Raconte-moi… « Noël », bibliothèque de l'Aqueduc, une histoire suivie d'un bricolage pour les enfants de 4 à 8 ans

Dimanche 8 décembre

9 h 30-19 h : marché de Noël, **APEA école Jean Monnet**, complexe des Chaumes, Peigne Élodie : 06 79 49 08 42

Samedi 14 décembre

10 h-21 h : animation de Noël, **Chem'Loisirs**, parvis de l'église Saint Jean-Baptiste

Vendredi 20 décembre

14 h-16 h 30 : réunion d'information **CAF** sur l'accueil de son enfant, locaux de la communauté de communes, Sainte-Pazanne, inscription obligatoire, 02 53 55 17 02, www.caf.fr

Samedi 18 janvier 2020

10 h 30 : cérémonie des vœux de la municipalité, salle Ellipse

Fédération AEPPR

Accompagnement possible pour le trajet. Voir directement avec l'interlocuteur

Activité régulière

Techniques douces seniors (respiration, expression corporelle), inspirées du yoga, du taï-chi, salle des Tamaris, le lundi de 17 h à 18 h.

Contact : Jeanine Orieux, 02 40 64 85 45.

Étoile Arthonnaise

Activité régulière

Cours de gymnastique jeunes seniors, salle des Genêts, le jeudi de 10 h à 11 h.
Cours de salsa, merengue, bachata, en solo, s'adressant aux femmes : le lundi de 18 h 15 à 19 h 15, salle des Tamaris.

Activités ponctuelles

Cours de salsa, merengue, bachata, en solo, s'adressant aux femmes : jeudi 24 octobre, 18 h, salle des Tamaris, 5 euros/personne.

Contact : Sylvie Zentar, 02 40 21 27 60, sylvie.zentar@orange.fr.

Club sicaudaisien des retraités

Activité régulière

Jeux divers : tous les jeudis, à partir de 14 h, Salle du plan d'eau, place Sainte-Victoire.

Contact : Camille Guilbaud, 02 40 21 16 09.

Rencontre amicale des retraités (Chéméré), Maison du Pays'Âges

Activités régulières

Jeux de cartes : belote, tarot, rami, rumikube, tous les mardis de 14 h à 18 h.
Scrabble en duplicate : les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 14 h à 18 h.

Contact : Françoise Boucharin, 06 43 07 87 97, françoise.boucharin@icloud.com.

ADMR Maison des services, 17 rue de Nantes

Activités régulières

Activité physique adaptée : tous les vendredis (1er trimestre) de 15 h à 17 h, salle Sakura, complexe des Chaumes.

Contact : Brigitte Martin, 06 07 34 37 96 (secteur Chéméré), Françoise Le Goff, 06 88 13 07 97 (secteur Arthon en Retz).

AFR Chéméré, 19 rue de la Blanche

Activités régulières

Ateliers autour du jardin (Maison du Pays'Âges), 1er vendredi du mois, 10 h-12 h.
Atelier au jardin partagé (directement dans le jardin), 1er samedi du mois, 10 h-13 h.

Contact : Éric Charrier, 02 40 82 70 24 ou Animation@afr-chemere.org.

Arthon Animation Rurale, Maison des jeunes, 5 place de l'Église

Activités régulières

Pause-café tous les lundis, 13 h 30-15 h 30, gratuit, ouvert à tous.

Papo'thé, atelier loisirs créatifs, samedi 21 septembre, La Ribambelle, place Sainte-Victoire, 10 h-12 h.

Animation Espace numérique : créer un compte France connect, mercredi 25 septembre, EVS, 5 place de l'église, accès libre de 16 h à 19 h.

Papo'thé, atelier « soupe de toutes les couleurs », samedi 18 janvier, EVS, 5 place de l'église, 10 h-12 h.

Contact : 07 69 42 21 77, aar.evs16@gmail.com.

Secours catholique (groupe de convivialité) : salle Saint-Jean

Activité régulière

Rencontre autour du jeu et du bricolage : vendredis 25 octobre et 6 décembre : 14 h 30-17 h.

Contact : Marie-Jeanne Briand, 02 40 64 87 92, Briand.ma@free.fr.

Union des retraités arthonnais

Activité régulière

Jeux divers (cartes, pétanque) : les 1er et 3e jeudis de chaque mois, salle des Tamaris.

Contact : Marie-Françoise Jeanneau, 02 40 21 38 51.

Monalisa

Activité régulière

Sorties petites marches, lundi 14 octobre (Bouaye, parc de la Mévellière), RDV à 14 h 15 place de l'église à Arthon et à 14 h 30 parking du théâtre à Chéméré, 2 euros/personne/sortie.

Contact : Pierre Voyau, 02 40 64 27 34.

Chaumes-en-Retz Seniors, Maison du Pays'Âges

Activités régulières

Prenons un café : tous les mercredis, 10 h-12 h, accès libre.

Sophrologie : atelier détente avec Virginie : 9 h 45-11 h : les lundis 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre ; 14 h 45-16 h : les mercredis 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre. 5 €/personne, réservation obligatoire.

Sortie cinéma : jeudis 14 novembre et 12 décembre. 4 €/personne, départ à 14 h10 au parking du théâtre Victor Lemoine, puis à 14 h 15 au parking de l'EHPAD Saint-Joseph, réservation obligatoire, film à déterminer.

Atelier remue-méninges : les mercredis 30 octobre, 27 novembre et 11 décembre, 14 h 30-16 h, sur inscription.

Repas partage : mercredi 4 décembre de 11 h 45 à 15 h, apportez entrée, plat, dessert, boissons ou 5 €, inscription obligatoire avant le mercredi 27 novembre.

Atelier des jeux (crapette, tarot) : les mercredis 23 octobre et 13 novembre, 14 h 45-16 h, sur inscription.

Contact : Damien Mellerin, 07 67 34 47 38, maisondupaysages@free.fr.

EHPAD Saint-Joseph, chemin Saint-Joseph

Loto : mardi 26 novembre et lundi 30 décembre, 15 h-16 h, sur inscription, gratuit.

Contact : 02 40 21 30 15 ou animation@residence-st-joseph.fr.

AUDIOPROTHÉSISTE

– RETZ'ENTENDRE – 4 rue du Cheval Blanc – 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE

– Hervé LEPREVOST (OF) – 02 40 21 21 03 ou 06 80 40 12 04

– Sylvie ZENTAR (PO, CPR) – 02 40 21 27 60

DENTISTES

– Cabinet LEQUY et HAMZA – Les Fausses Blanches – 02 40 21 26 45

DIÉTÉTICIENNE

– Axelle PENGAM – 20 rue des Écoliers – 06 72 17 59 91

INFIRMIERS

– Cabinet infirmiers libéraux AUGIERAS, AUGIERAS-GUIHOT, BARILLON, DAILLET – 20 rue des Écoliers – 02 40 21 38 79 ou 06 61 89 33 06

– Cabinet infirmiers libéraux SENARD et SAVARY (à domicile) – 8 rue de Nantes – 06 79 08 09 12

– Centre de soins de Sainte-Pazanne – 10 bis avenue Arthus-Princé – du lundi au vendredi de 11 h 45 à 12 h – 02 40 02 47 79

– Soins santé – 16 place Sainte-Victoire – du lundi au samedi de 9 h à 9 h 15 – 02 40 21 70 88

KINÉSITHÉRAPEUTES

– Cabinet CHONY et LEEMANS – Les Fausses Blanches – 02 51 74 59 10

– Estelle GAIGNARD – 20 rue des Écoliers – 06 74 56 53 66

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

– Laboratoire BMPR – ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci – 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS

– Drs EUMONT et PAVY GROSDIDIER – Les Fausses Blanches – 02 40 21 30 55

– Dr GARDELLE – 15 rue des Moutiers – 02 40 21 30 92

OPTICIEN

– Sébastien BOURDON – KIAVUE OPTICA – ZA du Butai – 02 40 21 02 12

ORTHOPHONISTES

– Julia FAURE, Sidonie GUIHO et Olivia MAZZOBEL – 20 rue du Cheval Blanc – 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES

– Frédéric PENGAM – 20 rue des Écoliers – 09 81 11 30 08 ou 06 69 26 01 37

– Nawal HAMZA – 8 rue de Nantes – 07 86 94 84 37

PÉDICURE-PODOLOGUE

– Ronan POEDRAS – 20 rue des Écoliers – 02 40 64 21 89

PHARMACIE

– Pharmacie BRASSART – 16 rue de Nantes – 02 40 21 23 80

– Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai – 02 40 21 30 08

SAGE-FEMME

– Aline LAMBERT – 19 rue de l'Église – 02 51 18 69 07 ou 06 70 56 28 00

THÉRAPIE MANUELLE

– Cabinet CANTAT SIONNEAU – 11 rue du Brandais – 02 40 21 19 08

VÉTÉRINAIRE

– Dr GRESANLEUX – ZA du Butai – 02 40 21 37 86

Samu	15
Pompiers	18
Police nationale	17
Urgence	112
Centre anti-poison	02 41 48 21 21
Allô enfance en danger	119

Atelier théâtre jeunes,
Les Compagnons de la Blanche

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

Mairie de CHAUMES-EN-RETZ

1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz.
02 40 21 30 11 – mairie@chaumesenretz.fr
– Matin : du lundi au samedi, 9 h-12 h.
– Après-midi : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 13 h 30-17 h.
Fermée le mardi après-midi.

Mairie annexe de CHÉMÉRÉ

6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz.
02 40 21 30 22
– Matin : du lundi au samedi : 9 h-12 h.
– Après-midi : fermée.

Mairie annexe de LA SICAUDAIS

2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz, La Sicaudais, 44320 Chaumes-en-Retz.
02 40 21 15 15
– Matin : du lundi au samedi : 8 h 45-11 h 45.
– Après-midi : fermée.